



19^e TROPHÉE RSE ET PERFORMANCE GLOBALE

Organisé par la profession comptable

CÉRÉMONIE de remise des prix

Jeudi 28 novembre 2019

Locaux AG2R La Mondiale / 26 rue de Montholon - 75009 Paris



LE MOT DU PRÉSIDENT



Charles-René TANDÉ

Président du Conseil supérieur
de l'ordre des experts-comptables



À la veille de la 5^e édition du Climat Finance Day et à l'aube de la COP 25, nous sommes réunis aujourd'hui pour parler du rôle de la profession comptable face aux changements climatiques, sociaux et sociétaux.

Ce sujet est d'autant plus d'actualité, avec la sortie des États-Unis de l'Accord de Paris. Accord dont l'objectif de ne pas dépasser une augmentation de 1,5° d'ici 2100, afin de limiter la fréquence et l'intensité des impacts climatiques, ne sera très certainement pas atteint, comme le confirme des experts de l'ONU dans leur rapport publié ce 26 novembre : *"A moins que les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) ne diminuent de 7,6 % par an entre 2020 et 2030, le monde ratera l'occasion d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris"*.

Le changement climatique a notamment pour effet la montée des eaux, la migration des populations, les problèmes sanitaires, la raréfaction de certaines matières premières et des ressources, etc. Et c'est ainsi que toute la chaîne de valeurs de notre société se retrouve impactée !

Le verdissement des portefeuilles des financiers, des investisseurs et des assureurs est de plus en plus prégnant. Les lois et réglementations ne cessent de s'étoffer dans le domaine de la transition énergétique, avec notamment la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV du 17 août 2015) ou encore dernièrement la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. Sans oublier la loi PACTE qui a vu naître les entreprises à mission, entreprises qui devront prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux de leur activité.

Parce qu'accompagner nos clients dans leur recherche de financements, nécessaires à leur développement, notamment ceux proposés dans le cadre de la loi transition énergétique, à laquelle nombre de secteurs d'activité vont se retrouver confrontés, est de notre devoir.

Parce que les critères extra-financiers entrent également en jeu lors des réponses à des appels d'offre, informations de plus en plus demandées par les donneurs d'ordre, parce que mettre en place une démarche RSE est aussi l'opportunité d'accéder à de nouveaux marchés et de proposer des produits/services innovants (intégration de nouveaux modèles économiques, de nouveaux procédés de construction, de nouveaux matériaux...), font partie de notre conseil.

Et pour bien d'autres raisons encore, nous, professionnels, sommes présents tous les jours aux côtés des chefs d'entreprises.

Cet accompagnement passe par la réalisation de leur Bilan Carbone® afin d'identifier leur dépendance aux matières premières, la modification de leur process afin d'aller vers une stratégie bas carbone (notions d'économie circulaire, analyse de cycle de vie, valorisation des déchets, recyclabilité et recyclage, etc.), le recrutement, l'attractivité et la formation des collaborateurs, le changement de leur modèle économique afin d'intégrer ces nouveaux risques et ces nouvelles opportunités, l'évaluation de l'impact.

Il est donc urgent que notre profession accompagne ses clients dans la mise en place de politiques RSE performantes, avec une vision à long terme. Ne rien faire revient plus cher que de faire.

Rendez-vous dans un an pour notre 20^e Trophée RSE qui met à l'honneur celles et ceux ayant une démarche sociale, sociétale et environnementale équilibrée, transparente et fiable, et faisant aussi preuve d'innovation, d'ingéniosité et d'agilité.

Félicitations aux lauréats 2019 qui seront récompensés ce soir et à toutes celles et tous ceux qui œuvrent en faveur du développement durable !

LE MOT DU PRÉSIDENT



Jean BOUQUOT
Président de la Compagnie nationale
des commissaires aux comptes



“Notre maison brûle et nous regardons ailleurs” est la phrase prononcée par Jacques Chirac en 2002 en ouverture de son discours au sommet de la Terre.

Qu'avons-nous fait durant ces presque 20 ans écoulés ? Pas grand-chose !

Le climat ne peut plus être considéré comme une problématique à moyen terme ! Il est devenu une urgence.

Au-delà de l'urgence pour la survie de la planète et des générations futures, le développement durable n'est pas à opposer aux profits nécessaires pour la survie des entreprises. Tout au contraire, il est complémentaire et créateur de valeur.

Le rôle du commissaire aux comptes ? Il est fondamental dans cette mutation et cette création de valeur. Il s'opère autour de 3 axes :

- rendre **crédible l'information** non-financière et climatique communiquée ;
- **flécher les actions** en faveur du climat sur lesquelles les parties prenantes communiquent ;
- **apporter la confiance** nécessaire aux investisseurs, gestionnaires d'actifs, banquiers, pour un **investissement responsable et vertueux**, garantissant le développement de la finance durable et, par conséquent, la maîtrise de façon significative du réchauffement climatique.

En tant qu'acteurs et bâtisseurs du Grenelle 2, je vous adresse, à vous qui êtes présents à ce Trophée RSE, **toutes mes félicitations**. Il s'agit pour votre entreprise de participer à une véritable mutation de société. La déclaration de performance extra-financière se positionne comme un véritable outil de pilotage stratégique de l'entreprise.

La loi Pacte, promulguée en mai dernier, donne désormais la possibilité aux sociétés de faire publiquement état de la qualité de “**société à mission**” en précisant dans les statuts notamment une raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité. Ces nouvelles dispositions consolident le rôle des organismes tiers indépendants et, par de là, des commissaires aux comptes qui seront amenés à vérifier l'exécution des objectifs ainsi définis.

Cette même loi invite également les commissaires aux comptes, en dehors ou dans le cadre d'une mission légale, à s'inscrire dans une démarche de services et d'attestations au bénéfice des entreprises et de l'ensemble des parties prenantes.

Pour nous, commissaires aux comptes, cela réaffirme le rôle de notre profession auprès des chefs d'entreprise, pour accompagner et apporter la confiance nécessaire à l'ensemble des parties prenantes pour comprendre et apprécier avec pertinence la performance globale des entreprises et la manière dont elles créent de la valeur et prennent en compte l'urgence climat. Cela permet de développer l'investissement responsable et vertueux.

Le Trophée RSE et performance globale témoigne de la **volonté de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes** d'être aux côtés de celles et ceux qui s'engagent dans ce changement de paradigme.

AVANT-PROPOS



François JEGARD
Président du Comité RSE
du Conseil supérieur
de l'ordre des experts-comptables

Entreprise responsable pour une économie durable

La profession comptable se mobilise pour aider les entreprises à trouver de nouveaux modèles économiques vertueux.

Intégrer une démarche ESG ou RSE n'est plus un simple acte militant, c'est une nécessité économique pour les entreprises.

Choix des investisseurs, bonus-malus des assureurs, demande de transparence des parties prenantes, recherche de bien-être au travail des salariés, etc. Autant de facteurs qui convergent vers une politique ESG indispensable.

Aussi, que ce soit le numérique, la fiscalité... Que ce soit le bâtiment, l'industrie, le tertiaire, les commerçants ou encore les professions libérales. Tous les domaines et secteurs évoluent en intégrant un pan, ou plusieurs, de la RSE ou ESG pour l'(les) intégrer dans leur stratégie.

La gouvernance

La première pierre, sans laquelle une démarche RSE ne peut se bâtir et surtout perdurer. Nous le savons, une politique ESG doit être portée, et qui mieux que le chef d'entreprise peut le faire ? Il doit être convaincu de sa nécessité, mettre les actions en œuvre et prévoir les moyens humains, techniques et financiers pour y parvenir, et entraîner avec lui l'ensemble de ses salariés, et plus généralement de ses parties prenantes.

Les parties prenantes

Sans elles, pas d'activité, pas d'entreprise. Elles sont nombreuses et variées. Les identifier, les hiérarchiser et répondre à leurs attentes n'est plus un choix mais une nécessité pour avancer et être pérenne.

Les objectifs et les enjeux

Ils doivent correspondre à l'activité, aux besoins du marché, aux valeurs du chef d'entreprise. Des éléments qui doivent être matériels pour être efficaces, efficients et crédibles aux yeux de tous.

Les plans d'actions

À horizons divers, 3 à 5 ans et plus suivant l'activité, ils permettent de répondre aux objectifs et aux enjeux. Pour aboutir, des moyens doivent être alloués et ajustés au plus près.

Les indicateurs

Ils sont indispensables à la gestion de l'entreprise. Les KPI's (indicateurs de performance) permettent quant à eux de (dé)montrer que l'entreprise est performante sur ces sujets.

La fiabilité

Des informations financières et extra-financières non vérifiées, certifiées, attestées n'ont que "peu de valeur". Aujourd'hui, ce qui prime c'est la transparence, la confiance, la sincérité. Et c'est ce qu'apporte cette fiabilité. Il peut s'agir d'attestations, d'audits, d'obtentions de labels ou de certifications.

Gouvernance, parties prenantes, objectifs, enjeux, indicateurs, fiabilité... des termes qui parlent à tous, de la plus grande à la plus petite entreprise.

Mais aujourd'hui le défi majeur que nous devons relever tous ensemble est de trouver de nouveaux modèles économiques vertueux tant en matière environnemental que social.



La démarche RSE ou ESG n'est pas qu'une seule histoire de contrainte, c'est avant tout une opportunité pour créer de la valeur pour l'entreprise et de l'utilité générale pour la société.

Allier développement économique et prise en compte de l'environnement (préservation des ressources, limitation des pollutions, etc.) et de l'humain (protection du lien social et des populations, territorialité, etc.) ne se fait pas en un seul jour.

Et notre rôle d'expert-comptable d'une part ou de commissaire aux comptes d'autre part, est important pour accompagner le chef d'entreprise.

C'est pour cela qu'alors, nous fêterons l'an prochain le 20^e anniversaire du Trophée RSE et performance globale que nous démarrons dès 2020 une année de très forte mobilisation de la profession sur ces sujets.

Accompagner nos clients sur ces sujets ne se décrète pas. Cela s'apprend et cela représente aussi pour nos cabinets de nouvelles pratiques, de nouveaux recrutements et de nouveaux modèles économiques. Nos groupes de travail RSE élaborent des notes techniques détaillées permettant de construire au fil de l'eau la nouvelle grammaire de l'information non financière (voir notamment les notes techniques publiées par la CNCC). Nous organisons à l'Ordre des réunions pratiques d'information pour connaître les nouveaux acteurs de la RSE, notamment via nos Journées Business RSE. Nous expérimentons également de nouvelles formations dédiées aux experts-comptables (Bilan Carbone®, évaluation du capital immatériel, accompagnement à la création d'une entreprise à mission, etc.). La recherche de financement nécessite aussi de bien maîtriser le cadre de la loi transition énergétique, à laquelle nombre de secteurs d'activité vont se retrouver confrontés.

C'est pour cela que nous sommes mobilisés pour faire émerger chez nos clients, grands groupes, ETI, PME, TPE mais aussi acteurs de l'ESS, des outils RSE de qualité, capables de favoriser l'émergence de nouveaux modèles économiques vertueux pour une économie plus durable.

Les experts-comptables, conseils privilégiés des chefs d'entreprise, participent à toutes les étapes d'une démarche RSE, de sa définition avec une connaissance de l'entité, au faire valoir de leurs engagements et de leurs actions, jusqu'au reporting, étape nécessaire pour communiquer (réponse aux obligations légales, réglementaires ou contractuelles ; envie de partager, rendre compte, être transparent), en passant par la fiabilisation de leurs informations extra-financières matérielles.

Quant aux commissaires aux comptes, ils apportent leur savoir-faire et leurs compétences, en certifiant les comptes et en vérifiant les informations extra-financières, tant dans le cadre de la mission de l'organisme tiers indépendant que d'autres travaux sur des informations RSE (attestations, consultations, constats résultants de procédures convenues).

Aujourd'hui, depuis la mise en place du dispositif de vérification des Informations RSE, les organismes tiers indépendants issus des professionnels comptables restent de loin les premiers vérificateurs des données RSE et les progrès des entreprises en matière d'information extra-financière sont notables.

Vous l'aurez compris, nous, professionnels de l'audit, du chiffre et du conseil, restons au cœur du réseau de l'entreprise, et poursuivrons notre action pour accompagner les entreprises dans leur politique RSE et les aider à relever leurs défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux membres du Comité RSE du Conseil supérieur, aux membres du groupe de travail RSE de la Compagnie et aux jurés de cette 19^e édition, qui œuvrent à la mise en place d'outils pour nos professions, et *in fine* pour les entreprises et qui font émerger les bonnes pratiques des uns et des autres ! Exemplarité, responsabilité, innovations, tels sont les maîtres mots qui représentent nos entreprises candidates !

Bravo à elles ! Bravo à vous !



L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES...

L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES, CRÉÉ PAR L'ORDONNANCE DU 19 SEPTEMBRE 1945, EST REPRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR, SES 23 CONSEILS RÉGIONAUX ET SES 2 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX. IL COMPTE PRÈS DE 21 000 MEMBRES.

Cette institution nationale, placée sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances a pour objet :

- d'assurer la représentation, la promotion, la défense et le développement de la profession, tant en France qu'à l'étranger ;
- de veiller au respect de la déontologie professionnelle ;
- d'édicter des normes et de publier des recommandations que doivent appliquer les experts-comptables dans l'exercice de leurs missions ;
- de participer à l'élaboration et à la diffusion de la doctrine comptable nationale et internationale ;
- d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics, d'intervenir sur toutes les questions techniques permettant un meilleur service aux entreprises et à l'économie nationale.

En tant que conseil privilégié des entreprises, l'expert-comptable les accompagne dans le domaine du fiscal, du social, de la comptabilité, du juridique mais pas seulement ! Il peut également apporter ses compétences en matière de secteur public, de comité d'entreprise, d'évaluation, de gestion patrimoniale, et bien d'autres encore, sans oublier la RSE !

... ET LA RSE

La RSE, facteur de progrès, d'innovation, de compétitivité et de performance, représente une réelle source d'opportunités pour les organisations (quels que soient leur secteur d'activité, leur taille, leur forme juridique), y compris pour les cabinets d'expertise comptable.

Conscient des nombreux enjeux et défis à relever pour les PME, les TPE et les ETI, l'expert-comptable a un rôle fondamental à jouer dans la prise en compte du développement durable dans les stratégies des entreprises. En termes d'information, de sensibilisation, de formation, d'accompagnement, il est à même de démontrer au chef d'entreprise les bénéfices induits par la mise en place et le suivi d'une telle stratégie, ainsi que par l'adéquation avec les réglementations toujours plus nombreuses sur ce sujet.

Dans cette logique, le **Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables** a entrepris de nombreuses actions, notamment :

- la mise en place d'un Comité Environnement, dès 1999, intitulé depuis mars 2013 **Comité RSE**. Il est présidé par François JEGARD depuis mars 2017 ;
- l'organisation des **Trophées RSE de la profession comptable** depuis l'an 2000 (devenu Trophée RSE et performance globale organisé par la profession comptable en 2019), avec des années 1998 à 2005, l'organisation en partenariat avec l'ACCA des Trophées Européens : "European Sustainability Reporting Awards - ESRA" ;
- la création du **Club développement durable**, en avril 2007, présidé par François JEGARD depuis mars 2017 ;
- la **contribution au Grenelle 1** par le biais du Comité Opérationnel sur "Entreprises et RSE" ;
- la **présidence d'ESRA** (European Sustainability Reporting Association) de juin 2009 à décembre 2012 ;



- la **participation à des consultations** des ministères ou d'autres organisations, en lien avec la RSE (à titre d'exemples : plan stratégique national en faveur de la RSE, arrêté RSE article 225, plateforme RSE, loi transition énergétique pour une croissance verte, transposition de la Directive 2014/95/UE, reporting relatif à l'impact sur le changement climatique et l'économie circulaire...); Commission européenne : fitness check on the eu framework for public reporting by companies ; audition dans le cadre de la proposition de loi portant création d'une certification publique des performances sociales et environnementales des entreprises et expérimentation d'une comptabilité du XX^e siècle ; etc.) ;
- la rédaction de nombreux articles de presse, aussi bien dans les magazines de la profession (SIC, RFC, etc.) que des magazines spécialisés (Green Innovation, RSEDATANEWS, Novethic, etc.) ;
- la mise en place d'outils web :
 - site internet du Club développement durable (www.cdd.asso.fr) ;
 - page RSE sur le site privé du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables ;
 - des dossiers thématiques dédiés aux missions légales et réglementaires de l'expert-comptable en matière de RSE. Deux thèmes sont développés :
 - > Vérification des informations RSE : mise en place suite à la publication de l'arrêté de juin 2013 déterminant les modalités d'intervention de l'OTI pour la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales du rapport de gestion des entreprises. Les informations figurant sur ce site sont en cours de modification suite à la transposition de la Directive
 - > Accessibilité : mise en ligne au 1^{er} trimestre 2015 suite à la publication de l'arrêté du 27 avril 2015 relatif aux conditions d'octroi d'une ou deux périodes supplémentaires et à la demande de prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour les agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public,
 - Plateforme des solutions dématérialisées de l'Ordre, Conseil Sup' Network pour les missions relatives aux éco-organismes (actuellement pour CITEO, éco-organisme des filières REP emballages ménagers et papiers et ADELPHÉ, éco-organisme de la filière REP emballages ménagers orienté PME/TPE et secteur vitivinicole).
- le développement du réseau et des partenariats : ADEME, Global Compact France, MyRSENetwork, Entrepreneurs d'Avenir, RSEDATANEWS, APF France Handicap, etc. ;
- une représentation au niveau européen, au sein d'Accountancy Europe, avec la participation à deux groupes de travail "ESG assurance" et "ESG reporting" ;
- l'organisation d'événements sur le thème de la RSE et suivant l'actualité, tels que :
 - le webinaire¹ "La RSE, moteur de performance des PME", le 30 mai 2018 qui a permis de (dé)montrer que la RSE permet aux chefs d'entreprise de bénéficier d'un véritable levier de croissance et de performance. Les experts-comptables et les membres du Club développement durable ont ainsi pu découvrir les offres proposées par divers partenaires, les outils développés par le CSO et le Club DD pour aider les entreprises à créer de la valeur, grâce à la RSE. Avec pour intervenants : CITEO, ADEME, EcoVadis, Association Bilan Carbone, IAASB, Association des Femmes experts-comptables, APF France Handicap et Fondation Mozaïk RH ;
 - les Journées Business RSE (*cf. encadré*) ;
 - les formations dédiées aux membres du Club développement durable (Bilan Carbone®, capital immatériel, etc.)
- la collaboration avec APF France Handicap et l'IFOCOP pour la mise en place de la formation Compta Sol. Cette formation est dédiée aux personnes en situation de handicap, sur les métiers de la comptabilité et de la paye, métiers en forte tension dans les cabinets d'expertise comptable. La formation a été lancée à la rentrée 2019 et entrera dans sa phase "pratique" début 2020.
- la participation à des groupes de travail de place : AFNOR (Commission DDRS), Club Finance de l'ORSE, ANC, etc.

1/ http://cdd.asso.fr/actualite/retour_sur_le_webinaire_rse_du_30_mai_2018_mardi_12_juin_2018



LE COMITÉ RSE ET LE CLUB DÉVELOPPEMENT DURABLE ONT PAR AILLEURS RÉDIGÉ ET DIFFUSÉ UN CERTAIN NOMBRE D'OUVRAGES, TELS QUE :



8 lignes directrices pour un rapport développement durable

Dans le cadre du 15^e Trophée de la Qualité des informations environnementales et sociales que le Conseil Supérieur remet tous les ans à des entreprises qui communiquent ces informations de façon pertinente, transparente et fiable, nous avons souhaité mettre à disposition des entreprises qui ont une démarche RSE, non formalisée, des lignes directrices pour les aider à réaliser leur rapport développement durable.

Avril 2016



Guide sur les obligations environnementales, sociales et sociétales

Ce guide dresse un panorama de la réglementation environnementale (installations classées pour la protection de l'environnement, déchets, air, eau, bruit, énergie, etc.) sociale (document unique, santé et sécurité au travail, etc.) et sociétale (établissement recevant du public, etc.) applicables à toutes les entreprises (en fonction de certains seuils et critères d'application), de la TPE à la grande entreprise, dans les secteurs industriel, commercial, de services ou tertiaire.

*Octobre 2015
Mise à jour prévue fin 2019*



Responsabilité sociétale : comment répondre aux attentes de vos clients

Ce guide propose des orientations et outils sur lesquels peut se baser le professionnel pour accompagner son client dans une démarche RSE.

Ce guide est destiné aux experts-comptables, pour initier la profession au développement durable en définissant les principales composantes de ce concept, en démontrant le lien expert-comptable/développement durable et en affirmant le rôle prépondérant de la profession dans ce domaine.

Mars 2011 - Téléchargeable sur le site du Club



D'AUTRES OUTILS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ DÉVELOPPÉS :

- Un **diagnostic dédié aux cabinets, basé sur les sept lignes directrices de l'ISO 26 000**, pour aider les experts-comptables à mettre en place une démarche RSE au sein de leurs cabinets (2013-2014) ;
- Le **"kit Enviro-compta** : amorcer la démarche et initier le dialogue", en partenariat avec l'ADEME, qui permet aux experts-comptables d'aborder et intégrer la RSE, et plus spécifiquement l'environnement, dans leur métier par une première approche par les risques (mai 2014 et régulièrement mis à jour) ;
- Le **"kit reporting RSE"**, réalisé en partenariat avec l'ADEME, et qui fait suite au kit Enviro-compta. Après la phase de sensibilisation des entreprises, l'objectif pour l'expert-comptable est de développer des missions d'études et d'accompagnement de ses clients dans des démarches RSE. Cet outil s'appuie sur les 29 thématiques de l'article 225 de Grenelle 2 (c'est-à-dire, celles obligatoires pour les sociétés non cotées), en sélectionnant les thématiques pertinentes selon l'entreprise et son activité. Disposant de ces informations, l'entreprise pourra communiquer plus facilement avec l'ensemble ou certaines de ses parties prenantes), valoriser sa démarche, répondre ou anticiper la réglementation, répondre à ses donneurs d'ordre ou à des appels d'offre, etc.

Le Club développement durable

Ce Club créé en 2017, tend à fédérer la profession autour des thèmes de la RSE (environnement, économie circulaire, achats, ressources humaines, social, etc.).

Il propose aux experts-comptables de :

- les accompagner dans le développement de leurs missions de conseil et d'accompagnement ;
- les aider à communiquer avec leurs clients sur ces sujets RSE ;
- co-construire les modèles économiques durables des cabinets d'aujourd'hui et de demain.

Un tarif unique de 20 € est proposé pour la profession et la gratuité est de mise pour les stagiaires et mémorialistes de la profession.

L'adhésion annuelle donne accès :

- à un réseau territorial, institutionnel de terrain qui œuvre en faveur de la RSE,
- aux événements organisés par le Club, en bénéficiant de tarifs préférentiels
- aux avantages liés à nos partenariats.

Toute entreprise peut adhérer en se faisant parrainer par un expert-comptable.

Site internet : www.cdd.asso.fr

Twitter : https://twitter.com/comite_rse

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/groups/8612616/profile>

Le Club développement durable est là pour vous accompagner dans votre programme de transformation de vos cabinets, rejoignez-nous !



Le Bilan Carbone®

Le Bilan Carbone® permet d'identifier les postes d'émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes, de l'activité, et de mesurer son niveau de dépendance aux énergies fossiles.

L'expert-comptable pourra alors permettre à ses clients de répondre à leur obligation réglementaire.

Il sera également à même de piloter/co-piloter avec son client, la réduction des émissions des gaz à effet de serre, notamment en proposant des actions pour limiter les risques liés au changement climatique (perte de marché, pérennité, etc.), répondre aux parties prenantes, anticiper les exigences des investisseurs et des donneurs d'ordre, etc.

L'expert-comptable aidera ainsi à la réflexion stratégique et économique de l'entité, avec un prisme développement durable.

L'établissement du Bilan Carbone® est donc une mission spécifique, nécessitant de nouvelles compétences, qui permet d'élargir le champ des missions possibles.

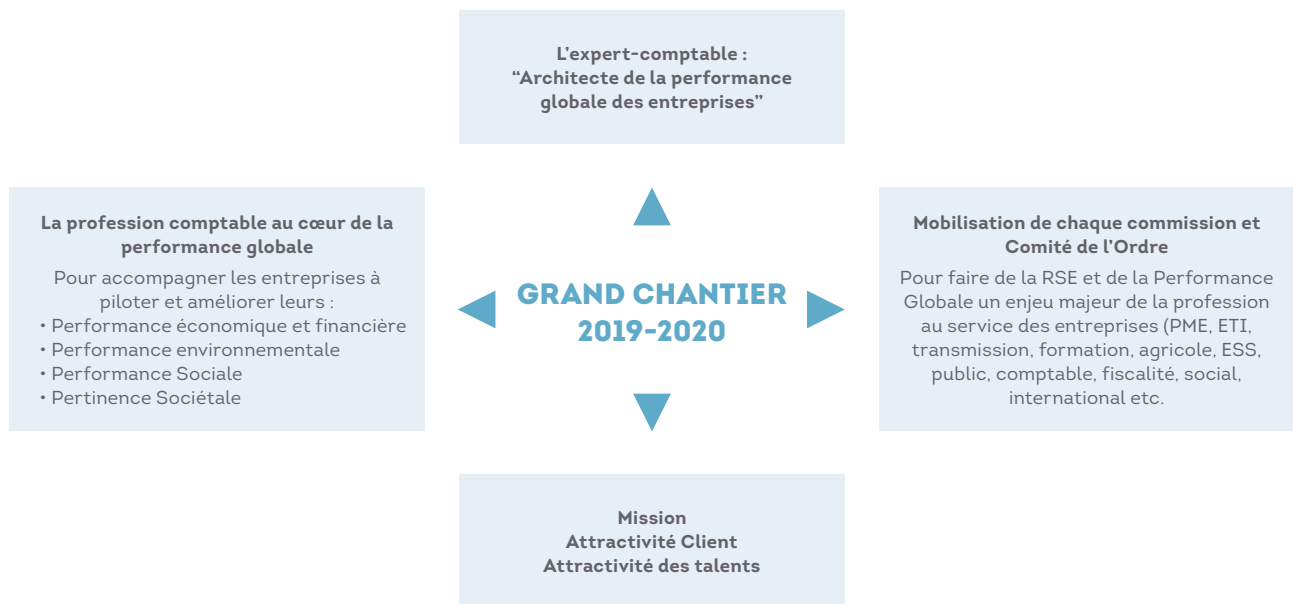
Ainsi, le Club développement durable a proposé deux sessions de formation en 2018 et 2019. Une 3^e verra le jour en 2020 ! Seule condition ? Etre membre du Club !



Les Journées Business RSE

À l'occasion des Vœux 2019 du Club développement durable, François Jégard, président du Comité RSE et du Club DD, a lancé les Journées Business RSE. Elles ont pour objectif de permettre aux membres du Club DD d'échanger avec des partenaires et de découvrir des solutions concrètes pour accompagner les cabinets dans le développement de leurs missions de conseil et d'intégration de la RSE en interne. En 2019, ce sont 3 Journées Business RSE qui ont été organisées :

- **17 janvier**, consacrée à l'amélioration de la cotation RSE des clients vis-à-vis de leurs donneurs d'ordre (EcoVadis), aux investissements durables (Bpifrance), à l'accompagnement des clients dans le réseau "RSE performance Globale" (Generali), aux démarches RSE (Entrepreneurs d'Avenir et MyRSE Network) ;
- **4 juin**, sur la thématique bas carbone (Association Bilan Carbone), avec des propositions de solutions concrètes pour les clients (électronique responsable avec Commown ; EIT avec Entrepairs) et un zoom sur la mesure de l'impact (Impak) ;
- **17 octobre** sur la veille de l'Information RSE (RSEDATANEWS) et sur l'établissement d'un rapport d'indicateurs ESG et une notation extra-financière des clients (AbCSR).



Nos événements à venir

21 janvier 2020

- Vœux du Club DD
- Orientations stratégiques 2020

- 4^e Journée Business RSE
- À Paris et en visio

- Participation au Parlement des Jeunes
- À Pariscampus KEDGE

22 et 23 janvier 2020

- Parlements d'Avenir
- Convention partenariat signée le 28.08.2019
- Participation à des ateliers + stand
- À Paris (OCDE)

30 janvier 2020

- Formation "capital immatériel"
- À Paris



28 et 29 avril 2020

- Salon Productible
- Stand + ateliers
- À Paris

23 juin 2020

- Trophée européen RSE organisé avec Accountancy Europe
- Spécial lauréats nationaux
- À Bruxelles

Rentrée 2020

- 3^e session formation Bilan Carbone®
- À Paris

LA CNCC ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Compagnie nationale des commissaires aux comptes est l'instance représentative de la profession de commissaire aux comptes en France, elle compte 13 500 professionnels.

La CNCC concourt au bon exercice de la profession, à sa surveillance ainsi qu'à la défense de l'honneur et de l'indépendance de ses membres. Elle agit auprès des professionnels, des pouvoirs publics, des régulateurs et anime l'ensemble des 33 Compagnies régionales, véritable réseau territorial de la profession. Les CRCC représentent localement la profession en relais de la Compagnie nationale, et entretiennent des liens directs et réguliers avec leur environnement juridique, politique et économique régional.

Croissance économique, respect de l'environnement et progrès social constituent des objectifs majeurs de notre société. Le développement durable s'associe désormais à une véritable démarche économique pour permettre la croissance sans remettre en cause l'avenir de notre planète.

Depuis près de 20 ans et la loi NRE, les entreprises françaises n'ont cessé de s'engager dans le combat pour un développement durable. Grâce à cette mobilisation, les critères sociaux et environnementaux sont progressivement entrés dans les règles du marché et de la concurrence, devenant de réels atouts concurrentiels et non de simples contraintes réglementaires. Les grandes entreprises et les PME pionnières ont mis en place une réelle communication de leurs performances extra-financières. Un grand nombre d'entre elles ont, depuis quelques années et dans le cadre d'une démarche volontaire, engagé une démarche de fiabilisation des données RSE publiées dans leurs rapports annuels en demandant à un tiers, souvent leurs commissaires aux comptes, de procéder à leur vérification.

De son côté, le Grenelle de l'environnement a convaincu le législateur de se saisir de l'enjeu que constituait la manière dont les entités prenaient en compte les conséquences sociales et environnementales de leurs activités ainsi que leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités. Il a rendu obligatoire, selon un échéancier spécifique, les informations RSE dans le rapport du conseil d'administration ou du directoire visé à l'article L.225-102 du code de commerce ainsi que la vérification par un organisme tiers indépendant de leur présence et de leur sincérité. Il a aujourd'hui finalisé la transposition de la directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes avec la publication :

- de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 ;
- du décret d'application n°2017-1265 du 9 août 2017 et
- de l'arrêté du 14 septembre 2018 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduira sa mission.

Par ailleurs, les lois suivantes sont venues compléter ce dispositif, i.e.

- loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (article 84) ;
- loi n°2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude (article 20) ;
- loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (article 55) ;
- loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (art 29).

Dans ce contexte, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes s'est, dès les premières discussions sur la transposition de la directive européenne, mobilisée avec son groupe de travail RSE, pour accompagner, dans un premier temps, la réflexion des pouvoirs publics et autres parties prenantes en matière d'informations non financières et de leur contrôle et, dans un deuxième temps, les professionnels dans la réalisation de leurs interventions.



La CNCC a ainsi entrepris des actions d'information et de communication avec notamment :

- la publication en juin 2018 du communiqué – *Déclaration de performance extra-financière : obligations des entités, des commissaires aux comptes, des OTI* ;
- la publication en décembre 2018 de l'avis technique – *Déclaration de performance extra-financière – Intervention du commissaire aux comptes – Intervention de l'OTI* ;
- sa présence au sein de groupes de travail AFNOR et notamment celui concernant la "vérification du reporting RSE" qui regroupe l'ensemble des parties prenantes, notamment les représentants des pouvoirs publics, des organismes tiers indépendants, des entreprises ;
- des démarches actives et continues auprès des parties prenantes du dispositif RSE ;
- une représentation au niveau européen par la présidence du groupe de travail dédié à la vérification RSE ("ESG Assurance Task Force") d'Accountancy Europe ;
- une représentation au sein du Framework Panel de l'IIRC ;
- la publication en 2016 du rapport IFACI-CNCC <IR> Piloter et communiquer la création de valeur. Ce rapport sensibilise les entreprises françaises sur le reporting intégré comme moyen de communiquer leur création de valeur.

Depuis la mise en place du dispositif RSE, les organismes tiers indépendants issus des professions comptables restent de loin les premiers vérificateurs des données extra-financières.

La loi Pacte, promulguée en mai 2019, donne désormais la possibilité aux sociétés de faire publiquement état de la qualité de "**société à mission**" en précisant dans les statuts notamment une raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité. Ces nouvelles dispositions consolident le rôle des organismes tiers indépendants et, par de là, des commissaires aux comptes qui seront amenés à vérifier l'exécution des objectifs ainsi définis.

Cette même loi invite également les commissaires aux comptes, en dehors ou dans le cadre d'une mission légale, à s'inscrire dans une démarche de services et d'attestations au bénéfice des entreprises et de l'ensemble des parties prenantes.

Pour nous, commissaires aux comptes, cela réaffirme le rôle de notre profession auprès des chefs d'entreprise, pour accompagner et apporter la confiance nécessaire à l'ensemble des parties prenantes pour comprendre et apprécier avec pertinence la performance globale des entreprises et la manière dont elles créent de la valeur et prennent en compte l'urgence climat. Cela permet de développer l'investissement responsable et vertueux.

Le Trophée RSE témoigne de la **volonté de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes** d'être aux côtés de celles et ceux qui s'engagent dans ce changement de paradigme.

Il était donc logique que la profession participe à ce trophée, qui récompense des entreprises qui s'engagent pour cette cause.

C'est ainsi que pour cette 19^e édition, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes s'est donc associée au Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables dans l'organisation de ce Trophée RSE, et c'est une profession du chiffre qui récompense aujourd'hui des entreprises engagées.



NOS GRANDS TÉMOINS

À la veille de la 5^e édition du Climat Finance Day sur le thème "le financement d'une transition juste" et à l'aube de la 25^e conférence sur le climat des Nations-Unies (COP 25) qui se déroulera à Madrid du 2 au 13 décembre 2019, nous avons souhaité orienter cette 19^e édition du Trophée RSE et performance globale autour du thème "Accompagner le changement de modèle économique des entreprises pour faire face aux défis climatiques, sociaux et sociétaux".

Mais novembre, c'est également le mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) ! D'où la volonté de la profession de mettre à l'honneur ce domaine encore trop peu connu de tous.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES



Jean BOUQUOT

Président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes

Jean Bouquot est Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes depuis février 2017.

Diplômé d'HEC et de Sciences Po, Jean Bouquot est expert-comptable et commissaire aux comptes.

Il a également été Vice-Président (de 2012 à 2014) puis Président (de 2014 à 2016) de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et membre du comité Exécutif du Département des Marchés financiers de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes devenu Département des Entités d'Intérêt Public.

Jean Bouquot exerce en tant que commissaire aux comptes au sein du cabinet d'audit EY.

Il a exercé au sein d'EY les fonctions de responsable «Assurance» (audit et conseil comptable) pour la zone FraMaLux (France / Maghreb / Luxembourg) de 2008 à 2015.

Jean Bouquot est colonel de réserve dans l'Armée de l'Air (depuis 2008) affecté auprès de l'Inspection de l'Armée de l'Air.

Il est également Président des Amis de la Philharmonie de Paris depuis mars 2016.



Virginie CHAPRON-DU JEU

Directrice financière du Groupe Caisse des Dépôts

Virginie Chapron-du Jeu, diplômée de l'I.E.P de Paris et de l'université Paris Dauphine IX en affaires internationales et commerce extérieur, en gestion financière et contrôle de gestion, est entrée en 1989 à la Caisse des Dépôts. Elle a occupé différents postes : de 1989 à 1993, elle était chargée de mission en ingénierie financière puis sur la titrisation au sein de la direction des marchés de la Caisse des Dépôts. De 1995 à 2000, au sein de la direction des affaires bancaires et financières, elle est adjointe puis responsable de la gestion et du contrôle des risques de crédit. De 2001 à 2006, elle intègre la direction financière de CDC IXIS en tant que responsable de la gestion de passif et de la communication financière et rejoint ensuite la direction financière d'IXIS CIB en tant que responsable des financements et des participations. De 2007 à 2010, elle intègre la direction financière des fonds d'épargne où elle est responsable du département équilibres financiers, dépôts et financements complexes, puis en 2011 jusqu'en 2013 elle est directrice de projet auprès du directeur général adjoint de la CDC au sein de la direction des finances stratégie filiales et international. En 2013, elle devient Directrice des investissements et de la comptabilité au sein de la direction des retraites et de la solidarité.

Depuis septembre 2016, elle est Directrice des Finances du Groupe et est membre des comités de direction de la Caisse des Dépôts et du Groupe.



À propos du groupe Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour anticiper, accompagner et accélérer les mutations de la société française, avec la ferme conviction que ces transitions doivent conduire à un développement durable, responsable et bénéfique pour tous.

Inscrite au cœur de nos priorités stratégiques, notre stratégie de développement durable est reliée à nos valeurs fondatrices que sont l'intérêt général et le long terme. Notre devoir d'exemplarité nous impose d'agir de façon responsable et significative en faveur du développement économique de chaque territoire, d'une éthique financière, du respect et de la protection de l'environnement et de l'équité sociale.

La prise en compte des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), dont les enjeux liés au changement climatique, fait partie intégrante de nos politiques d'investissement.

Une responsabilité à long terme

Investisseur au capital patient, nous nous engageons sur le long terme. Afin de protéger la valeur de nos portefeuilles sur cet horizon long, nous prenons en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (changement climatique, épuisement des ressources, création d'emplois, instabilité sociale, fraude, etc.) tout au long de nos processus d'investissement et pour toutes les classes d'actifs que nous détenons.

Nous orientons nos investissements de façon à contribuer utilement au développement équilibré et soutenable de l'économie et de la société. Nous nous efforçons ainsi d'intégrer l'impératif de la transition écologique et énergétique à la gestion de nos portefeuilles.

Le groupe Caisse des Dépôts est un investisseur engagé en faveur d'une économie résiliente et bas carbone.

LA QUALITÉ DE L'INFORMATION EXTRA-FINANCIÈRE DES ENTREPRISES, UNE AMBITION POUR UNE EUROPE DURABLE

**Patrick de CAMBOURG**

Président de l'Autorité des Normes Comptables

Patrick de Cambourg est diplômé de Sciences Po Paris, titulaire d'un DES de droit public et d'un DES de droit des affaires, licencié ès Lettres expert-comptable, a effectué toute sa carrière au sein du groupe Mazars. Junior, manager, puis associé, il devient Président de Mazars en 1983. En 1995, il est nommé Président du Conseil de gestion du partnership international nouvellement créé, puis devient, en 2012, Président du Conseil de Surveillance. Depuis fin 2014, il est Président d'honneur du groupe Mazars. Depuis mars 2015, Patrick de Cambourg est Président de l'Autorité des normes comptables (ANC). A cet égard, il est membre de droit du collège de l'AMF, du collège de l'ACPR, du collège du CNOCP et membre du Haut conseil de stabilité financière.

**À propos de l'ANC**

Créée par l'ordonnance n° 2009-79 du 22 janvier 2009, l'Autorité des normes comptables (ANC) exerce les missions suivantes :

1. Elle établit sous forme de règlements les prescriptions comptables générales et sectorielles que doivent respecter les personnes physiques ou morales soumises à l'obligation légale d'établir des documents comptables conformes aux normes de la comptabilité privée ;
2. Elle donne un avis sur toute disposition législative ou réglementaire contenant des mesures de nature comptable applicables aux personnes visées au 1^o, élaborée par les autorités nationales ;
3. Elle émet, de sa propre initiative ou à la demande du ministre chargé de l'économie, des avis et prises de position dans le cadre de la procédure d'élaboration des normes comptables internationales
4. Elle veille à la coordination et à la synthèse des travaux théoriques et méthodologiques conduits en matière comptable ; elle propose toute mesure dans ces domaines, notamment sous forme d'études et de recommandations.

Les 8^{èmes} Etats généraux de la recherche comptable de l'ANC ont porté sur le thème "Comptabilité et information extra-financière", en date du 10 décembre 2018. Ces Etats Généraux ont associé des chercheurs en comptabilité, des acteurs de la normalisation comptable française, européenne et internationale, des directeurs financiers et comptables, des auditeurs et experts-comptables autour d'une série de tables rondes sur l'évolution de l'information des entreprises à la fois dans ses composantes financières et extra-financières. Les débats ont porté notamment sur la manière dont la communication des entreprises a évolué pour intégrer de plus en plus d'éléments extra-financiers, sur les différentes caractéristiques de ces informations, sur les éventuelles frontières et barrières et sur les évolutions attendues et souhaitables. Une journée riche de débats pour un panorama des enjeux actuels de l'information extra-financière et de son interaction avec la comptabilité !

10% DES ENTREPRISES POUR CHANGER LE MONDE



Christophe ITIER

Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Christophe Itier est né le 17 janvier 1969 à Saint-Quentin (Aisne). Il est diplômé d'une maîtrise en sciences économiques. Christophe Itier a débuté sa carrière dans le secteur public, au sein de collectivités territoriales sur des enjeux d'enseignement puis de santé publique. Il a également été secrétaire général d'un groupe de protection sociale. Il rejoint ensuite Deloitte en tant que senior manager pour y accompagner nombre d'associations du secteur du social et du médico-social. A partir de 2010 et pendant 7 ans, il dirige La Sauvegarde du Nord, association médico-sociale de 1500 salariés et 200 bénévoles accompagnant chaque année plus de 34 000 personnes en difficultés. Parallèlement, il crée un fonds de dotation de mécénat d'entreprises présidé par Louis Gallois, et devient Président du Mouves (Mouvement des Entrepreneurs Sociaux).

Christophe Itier a coordonné les travaux d'élaboration du volet Économie sociale et solidaire (ESS) du programme présidentiel d'Emmanuel Macron. Il est nommé Haut-Commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire le 6 septembre 2017.

Il a lancé en 2018 le French Impact, bannière et accélérateur de l'innovation sociale et environnementale, élaboré le Pacte de Croissance de l'ESS - première stratégie nationale de développement de l'ESS, lancé l'Alliance Mondiale pour une économie sociale et inclusive Pact for Impact à Paris en Juillet dernier dans le cadre de la présidence française du G7, relancé l'ambition française en matière d'impact investing et initié à l'issue de l'adoption de la loi Pacte, une nouvelle coalition autour de l'engagement sociétal des entreprises "10% pour tout changer". Il a enfin reçu lors du World Economic Forum à New York en septembre dernier, le prix de "Public Social Intrapreneur of the year 2019" de la fondation Schwab et des mains de l'ex Vice-président des États Unis Al Gore.



À propos de l'ESS et de "10 % pour tout changer"

Le Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, Christophe Itier, est chargé d'impulser et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale.

L'économie sociale et solidaire, c'est 165 000 entreprises (associations, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale, mutuelles, coopératives) et 2,4 millions de salariés et 15 millions de bénévoles qui se mobilisent chaque jour pour apporter des solutions concrètes aux défis sociaux, sociétaux, environnementaux et sanitaires de notre pays.

Rattaché au ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, le Haut-commissaire a, selon le décret du 4 septembre 2017, une compétence interministérielle. Il est chargé :

- d'animer et coordonner l'action des différents ministères en matière d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale ;
- de coordonner l'ensemble des actions des ministères dans leurs relations avec les collectivités publiques et les représentants des entreprises de l'économie sociale et solidaire relatives à la promotion et au développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale ;
- de représenter la France dans les instances européennes et internationales compétentes en ce domaine.

10 % est un principe sociologique appelé Tipping Point ou Point de Bascule : quand, dans une population, des individus qui ont un comportement singulier se coalisent et viennent à peser 10 % de cette population, alors ce comportement singulier devient la norme. Ce point de bascule est notre message de ralliement pour dire aux entrepreneurs et aux dirigeants de ce pays que le changement que nous souhaitons et qui est nécessaire au regard en effet de ces urgences écologiques et sociales, est à notre portée : il suffit que 10% des entreprises françaises - de la start-up aux grands groupes, des ETI aux PME - s'engagent à modifier leur modèle économique, à considérer que la performance est désormais globale - économique, sociale et environnementale - pour que nous puissions opérer un changement radical de notre "modèle capitaliste fou" pour reprendre les mots du Président de la République lors des 100 ans de l'OIT. En résumé, passer du less bad au doing good pour la planète.



Delphine LALU,

Directrice de la RSE et des Fondations du groupe AG2R La Mondiale

Après des études en khâgne puis de droit anglais au King's College de Londres, Delphine Lalu a commencé sa carrière dans les media. Dès 1995, elle participe à l'émergence des premières formes de Service civique en France en créant l'association Unis-Cité Nord-Pas de Calais. Elle rejoint AG2R LA MONDIALE en 2004 pour en créer la fondation d'entreprise et devient Directrice de la RSE et des Fondations à partir de 2010. En lien avec son activité professionnelle, elle est très engagée au sein de la société civile, auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire en région Hauts de France (2001/2010), puis au plan national (2010 à ce jour). Elle a notamment participé au Conseil de développement de Lille et au Comité Grand Lille, a été membre du Bureau, ou administratrice, de plusieurs associations (Association permanente de l'économie solidaire, Association pour un internet solidaire, Unis-Cité Npdc, FONDA, Forum pour l'Investissement Responsable, Labo de l'ESS). Secrétaire du Bureau au Centre français des fonds et fondations (CFF), membre du Conseil supérieur de l'ESS,



Delphine a contribué à l'élaboration du projet de loi ESS (dès 2011) et s'est impliquée pour que les fondations soient reconnues comme des acteurs-clé de ce secteur. Depuis le 2 décembre 2015, elle préside la section des Activités économiques au Conseil économique, social et environnemental (CESE) en qualité de représentante des Fondations, membre du Groupe des Associations. Mission qu'elle assume en complément de son engagement professionnel et de mandats toujours actifs au sein de la Plateforme RSE, de l'Observatoire de la RSE (ORSE), du Comité directeur du Global compact France et de France Active Investissement.



Raphaèle LEROY

Directrice de l'engagement d'entreprise de la Banque de détail de BNP Paribas

Raphaèle Leroy a débuté sa carrière chez BNP Paribas en 1991 dans l'Est de la France, au service des clients particuliers et professionnels des Réseaux France. Elle a rejoint en 2010 la direction régionale de l'Est en tant que responsable de la coordination et de la conduite de projets transverses et a été nommée, en 2012, responsable des relations avec les consommateurs et les associations de consommateurs pour les Réseaux France.

Raphaèle Leroy a été, dès 2014, Responsable de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de la Banque de Détail de BNP Paribas en France. A ce titre, elle a lancé différentes initiatives, notamment auprès des entrepreneurs sociaux, avec l'initiative Act For Impact, de la jeunesse, avec le développement des passerelles entre écoles et entreprises. Passionnée par les sujets RSE et Diversité, elle est membre de l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire, du Comité du Label Investissement Socialement Responsable et du Comité National d'Orientation de la société anonyme BPI-Groupe.

Raphaèle Leroy est nommée Directrice de l'Engagement d'entreprise de la Banque de Détail de BNP Paribas en France depuis le 22 janvier 2018. À ce titre, elle devient membre du Comité Exécutif de la Banque de Détail de BNP Paribas en France.



BNP PARIBAS

À propos de la Banque de détail de BNP Paribas en France

Leader sur le marché de la Banque Privée et des Entreprises, la Banque de Détail en France (BDDF) offre des solutions innovantes en matière de financement, moyens de paiement, gestion de patrimoine et assurances. Conjuguant le meilleur du digital à une approche relationnelle valorisant la relation humaine, elle met à la disposition de ses clients de larges capacités d'interactions allant des services bancaires essentiels proposés à travers une offre selfcare, jusqu'à un accompagnement sur-mesure grâce à des équipes dédiées et expertes sur les différents domaines traités. Comptant près de 28 000 collaborateurs, la Banque de Détail en France est au service de plus de 6,7 millions de clients particuliers, plus de 570 000 clients professionnels et très petites entreprises (TPE), plus de 30 000 entreprises (PME, ETI, grandes entreprises), et plus de 65 000 associations. Elle dispose d'un réseau de proximité qui compte 1 900 agences bancaires, 200 centres de Banque Privée, 50 Maisons des Entrepreneurs, 60 Pôles WAI (We Are Innovation) et près de 40 Centres d'affaire dédiés aux Entreprises. Engagées au cœur des territoires et des écosystèmes, les équipes des réseaux France soutiennent localement les initiatives individuelles ou associatives qui contribuent à la transformation positive de la société. Intégrée au pôle de Banque de Détail, Hello bank!, la banque 100% digitale de BNP Paribas, apporte à plus de 320 000 clients en France l'ensemble des solutions de paiement, crédit, d'épargne et d'assurance BNP Paribas. BNP Paribas a été élu en 2017 meilleure banque en France par les magazines Euromoney et The Banker. Cette nomination s'inscrit dans la continuité de la création, en septembre 2017, d'une Direction de l'Engagement d'entreprise du Groupe BNP Paribas, chargée de coordonner son implication dans la société civile et de développer la dimension d'impact positif dans l'ensemble de ses produits et services.

LES EXPERTS-COMPTABLES FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES



Charles-René TANDÉ

Président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

Charles-René Tandé reçoit son diplôme d'expertise comptable en 1989. Il démarre sa carrière au sein de KPMG où il reste 17 ans à opérer à Paris, dont 5 ans à la direction de la formation, puis à Strasbourg. En 2001, il devient associé du cabinet COGEST. Basé en Alsace, ce cabinet compte 4 associés et 40 collaborateurs.

Charles-René Tandé, 59 ans, 2 enfants, a toujours été très engagé au service de la profession. Impliqué pour défendre les jeunes et futurs experts-comptables, il a été président de l'Anecs (Association nationale des experts-comptables stagiaires, commissaires aux comptes stagiaires et étudiants en comptabilité supérieure) et de l'UnECS (Union européenne des experts-comptables stagiaires).

Il a présidé le Conseil régional de l'ordre d'Alsace entre 2002 et 2006 et a été membre du Conseil supérieur de l'ordre. Depuis 2013, il présidait le syndicat IFEC après en avoir été le vice-président.

En 2017, il est élu président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

L'ÉDITION 2019

La 19^e édition du **Trophée RSE et performance globale**, organisée par la profession comptable, récompense l'effort responsable des entités, de toutes tailles (TPE, PME, ETI, grandes entreprises et grands groupes), de tous secteurs d'activité, soumis à réglementation ou non.

La stratégie RSE mise en place, permet non seulement aux entreprises de communiquer sur leur volonté d'intégrer la RSE dans leur gouvernance et dans les enjeux définis, mais aussi de répondre à des appels d'offre ou aux donneurs d'ordre, ou encore de communiquer auprès de leurs parties prenantes.

Cette communication peut se faire par le biais d'un rapport ou de façon non formalisée.

Ainsi trois catégories distinguent ces entreprises en fonction de la manière dont elles communiquent :

- **Meilleure Déclaration de performance extra-financière produite en réponse à l'article L.225-102-1**
 - Pour les entités soumises à l'obligation de publication et de vérification d'une DPEF, en application de l'article L.225-102-1 du code de commerce.
- **Meilleure Déclaration de performance extra-financière produite de façon volontaire**
 - Pour les entreprises qui réalisent un rapport RS /développement durable, sous la forme d'une déclaration de performance extra-financière mais non soumises à cette obligation mentionnée à l'article L.225-102-1 du Code de commerce. Elles peuvent toutefois être vérifiées dans le cadre d'une demande volontaire.
- **Meilleure Démarche RSE**
 - Pour les entités qui n'ont pas de rapport mais qui ont initié/engagé une démarche de responsabilité sociétale et qui souhaitent communiquer, rendre compte ou faire preuve de transparence.

NOUVEAUTÉS 2019

Pour cette nouvelle édition, le Trophée a été ouvert aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) de façon à promouvoir le développement des démarches de performance globale dans ce secteur. Au-delà de l'objet social, par nature d'intérêt général, des candidats, le Trophée vise à récompenser les démarches mises en place pour promouvoir une performance globale de l'entité.

Ainsi, la catégorie "**Meilleure démarche RSE - ESS**" a été créée pour les acteurs de l'ESS [ceux définis par la loi d'août 2014 et spécialement ceux ayant un objet d'intérêt général (associations, fondations, coopératives d'intérêt général, ESUS, etc.)].

Cette 19^e année est également synonyme d'une ouverture à l'international ! En vue d'un prix spécial FIDEF, dès 2020, la profession comptable française s'est associée à la FIDEF et au CPA (Ordre des comptables professionnels agréés du Québec) afin de remettre un Coup de Cœur Fidef à un pays francophone.



À propos de la FIDEF

La FIDEF, créée en 1981 est une Fédération Internationale qui regroupe (presque) tous les instituts comptables des pays francophones. Il s'agit des ordres des experts-comptables, des commissaires aux comptes, des experts-comptables agréés officiels, reconnus en tant que tels par leur gouvernement.

De un à trois instituts représentent généralement la profession comptable dans un pays donné : Experts-comptables, Commissaires aux comptes et Comptables agréés.

À ce jour, 37 pays (dont 23 d'Afrique francophone), représentés par 52 organisations ou associations, sont membres de la Fidef.



Ces membres sont répartis entre "membres actifs" d'un côté, et "membres associés" de l'autre. Les "membres actifs" sont obligatoirement des ordres ou instituts professionnels de comptabilité (= PAO), reconnus officiellement comme tels dans leur pays. Les "membres associés" peuvent être toutes organisations, publiques ou privées, concernées par notre profession, par exemple en matière de formation, de normalisation, d'enseignement, association d'experts-comptables ou organisation non formellement reconnues (essentiellement adhésions de soutien ou de sympathie).

La Présidente actuelle de la Fidef est Madame Fatoumata CISSE SIDIBE, Présidente de l'Ordre des experts-comptables du Mali (mandat de deux ans 2018/2020), et les deux Vice-Présidents sont belge et tunisien. Arnaud DEBRAY qui en est le Délégué Général dispose à ce titre d'une délégation générale.

Seuls quelques rares pays francophones ne sont pas, (ou pas encore) membres de la FIDEF. Par "Francophone" il faut bien sûr entendre tous les pays qui utilisent la langue française mais, plus largement, certains pays qui, même s'ils n'utilisent pas la langue française au quotidien, ont été admis comme membres par l'OIF. La FIDEF diffuse mensuellement une newsletter à l'ensemble de ses membres.

L'objet et la raison d'être de la FIDEF sont multiples :

- fédérer et organiser une "voix francophone" en parallèle, ou en complément, de la voix anglophone majoritairement utilisée dans notre profession,
- promouvoir la normalisation comptable et professionnelle parmi ses membres,
- assister ses membres dans tous leurs besoins, difficultés, demandes de toutes natures en recherchant les réponses ou des solutions auprès et parmi les autres membres de la FIDEF, notamment appui à toutes actions de formation,
- assister ses membres dans le but d'assurer un niveau de compétence technique homogène et en adéquation avec les besoins économiques de chaque pays,
- effectuer la traduction en français de quelques textes, émis par l'IFAC, mais qui n'existe encore qu'en langue anglaise, et assurer la diffusion des textes traduits,
- mener une réflexion large, en compagnie de ses membres, sur l'organisation, l'évolution et les prérogatives des instituts comptables nationaux,
- représenter ses membres Francophones auprès des organisations internationales.

Quelques exemples d'actions menées par la FIDEF avec et auprès de ses membres :

- 1/ Assistance à la rédaction des textes nécessaires en vue de la mise en place d'ordres des experts-comptables ou d'auditeurs dans certains pays qui n'en sont pas encore dotés.
- 2/ Organisation de formations (lutte anti-blanchiment, évolution numérique de la profession, les cyber-risques dans les cabinets, RSE, etc.). Ces formations sont offertes à tous nos membres qui sont intéressés, ces instituts n'ayant à financer que les frais de déplacement de l'animateur dans leur pays. Le coût de la formation est toujours pris en charge par la FIDEF pour tous les pays volontaires.
- 3/ Traduction en français des SMOs (Statement of Membership Obligations) et de nombreux autres textes de l'IFAC (International Fédération Of Accountants). L'IFAC ne travaille et ne publie en effet qu'exclusivement en langue anglaise.
- 4/ Réflexion poussée sur le sujet de l'économie informelle (ou émergente), dans les pays d'Afrique francophones, sujet essentiel car dans certains pays cette économie peut représenter une partie importante de l'activité économique totale du pays.

Pour aller plus loin :

www.fidef.orf
www.facebook.com/LaFidef





À propos du CPA (Ordre des comptables professionnels agréés du Québec) – membre de la FIDEF

CPA Canada a été parmi les premières organisations à reconnaître que les changements climatiques constituaient un enjeu économique important. Aussi aidons-nous les décideurs à comprendre les questions complexes liées à la préservation de la durabilité de l'environnement et à la résilience du secteur des affaires.

Depuis plus de 25 ans, les professionnels comptables du Canada s'occupent de questions liées au développement durable et aux changements climatiques. De la Global Reporting Initiative au projet Association pour la comptabilité durable (A4S) de Son Altesse Royale le prince de Galles, CPA Canada cherche activement à assurer un avenir durable.

CPA Canada encourage le dialogue entre les pouvoirs publics, les entreprises et l'ensemble des Canadiens afin que nous déterminions tous ensemble comment bâtir une économie durable tout en préservant notre riche patrimoine naturel. Pour ce faire, nous :

- diffusons les études et les documents phares sur les changements climatiques de CPA Canada ;
- prônons des politiques qui encouragent à la fois l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et encourageons le milieu des affaires à se tourner vers la croissance propre et la mise au point de technologies propres ;
- aidons les gouvernements à évaluer les incidences des politiques considérées sur les activités économiques.

Les comptables peuvent créer, favoriser et préserver une valeur durable, ainsi que présenter des informations sur cette valeur. À ce titre, leur apport à la discussion sur les changements climatiques et le milieu des affaires canadien est précieux.

Voir les mémoires suivants :

- Mémoire de CPA Canada dans le cadre des consultations sur la version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) – Avril 2019
- Réponse de CPA Canada au rapport provisoire du Groupe d'experts sur la finance durable – Février 2019
- Mémoire de CPA Canada dans le cadre de l'approche du Canada face aux changements climatiques : Parlons action pour le climat (cadre pancanadien) – Août 2016.

LES CRITÈRES DE NOTATION

MEILLEURE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Cette catégorie comprend aussi bien les DPEF produites en réponse à l'article L.225-102-1 du code de commerce que les DPEF produites de façon volontaire.

Pertinence

Dans cette section, huit critères sont retenus. Des bonus peuvent également être attribués.

- 1) Engagement
- 2) Gouvernance RSE
- 3) Parties prenantes
- 4) Business model
- 5) Enjeux-clé de l'entreprise
- 6) Enjeux et risques
- 7) Politiques
- 8) Actions et résultats
- 9) Indicateurs-clés de performance
- 10) Structure de la DPEF
- 11) Contribution de l'entreprise aux enjeux du développement durable
- 12) Bonus :
 - a. mention des controverses
 - b. au-delà de la réglementation
 - c. rémunération des dirigeants

Transparence et comparabilité

6 thèmes sont analysés. 3 bonus peuvent également être accordés à l'entité qui se différencie.

- 1) Informations quantitatives et qualitatives
- 2) Équilibre entre les informations fournies. Lien entre KPI et performance de l'entreprise
- 3) Comparaison sectorielle et temporelle
- 4) Grilles de référence aux principaux standards et recommandations de reporting
- 5) Accessibilité de l'information RSE
- 6) Lisibilité de l'Information
- 7) Bonus :
 - a. processus d'identification des principaux risques
 - b. contacts
 - c. couverture des activités du business model

Fiabilité

Cette section comporte quatre questions portant sur la fiabilité des informations RSE.

- 1) Système de reporting, indicateurs de performance et audits
- 2) Audit interne
- 3) Audit externe
- 4) Revue par un tiers indépendant :
 - a. commentaires dans la revue
 - b. réserves dans la revue
 - c. assurance volontaire
 - d. rapport d'OTI

MEILLEURE DÉMARCHE RSE

Les entreprises qui concourent dans cette catégorie répondent à un questionnaire, afin d'explicitier leur démarche RSE. Des annexes sont à joindre pour justifier ou mettre en exergue certains éléments. Il a également été demandé aux candidats de préciser les objectifs de développement durable et/ou les questions centrales de l'ISO 26000 mis en avant dans le cadre de leur démarche RSE.

Description de l'activité

- Quelle est votre activité ?
- Existe-t-il une caractéristique particulière de votre activité ?
- Au regard de votre activité, quel est votre principal enjeu de RSE ?

Votre engagement en matière de responsabilité sociétale

- Quelles sont les principales raisons, comment et depuis combien de temps la démarche RSE a-t-elle été initiée ?
- La Direction a-t-elle exprimé, expressément et en son nom, un engagement général ou des engagements particuliers ?
- Cet engagement fait-il l'objet d'une inscription spécifique dans les statuts ?

La gouvernance

- La Direction a-t-elle identifié et hiérarchisé les enjeux RSE liés à l'activité ?
- La Direction/ l'organisation a-t-elle mené sa réflexion sur les enjeux en s'aidant d'un référentiel sectoriel, national ou international ?
- Au regard de ces enjeux, des plans d'actions ont-ils été formalisés et/ou mis en place ?
- Cette ou ces valeurs ainsi soutenue(s) par la Direction est-elle/sont-elles connue(s) des salariés ? Des autres parties prenantes externes ?
- Un dialogue spécifique est-il mis en place avec des parties prenantes ?
- L'entreprise a-t-elle bénéficié d'un accompagnement spécifique ?
- Quels sont les avantages et bénéfices attendus ou constatés de la démarche RSE ?
- En termes de démarche, à quel degré de maturité l'organisation se situe-t-elle ?

Les moyens

- Tous les enjeux identifiés comme importants font-ils l'objet de plans d'actions ?
- Les objectifs mentionnés dans le plan d'actions font-ils l'objet d'un échéancier ?
- Ces objectifs sont-ils chiffrés ?
- L'entreprise a-t-elle eu recours à des guides sectoriels ou des méthodologies pour élaborer son plan d'actions ?
- Quelles sont les principales actions mises en place au regard du plan d'actions ?
- Quels sont les moyens matériels et les ressources (nomination d'un responsable, ressources financières, heures de main d'œuvre, plan de communication interne, aides externes, etc.) qui ont été affectés à ces plans d'actions ?
- L'entreprise a-t-elle identifié des limites potentiellement bloquantes susceptibles d'empêcher l'aboutissement de certaines actions ?

Les mesures et indicateurs

- De quelle manière est mesurée l'atteinte des objectifs du plan d'actions ?
- L'organisation se réfère-t-elle à un référentiel sectoriel, national ou international pour déterminer et calculer ses indicateurs ?
- Existe-t-il un contrôle interne permettant de valider et d'analyser les mesures effectuées et les indicateurs qui en découlent ?
- Existe-t-il une vérification externe pour valider tout ou partie de la démarche RSE ?
- L'impact des actions est-il périodiquement évalué ?
- Les indicateurs RSE sont-ils intégrés au tableau de bord de l'entreprise ?
- Ces indicateurs RSE sont-ils directement utilisés dans la définition de nouveaux objectifs business ?



Utilisation et publication des Informations RSE

- Certains de vos clients ou fournisseurs vous demandent-ils de leur fournir des informations RSE ?
- Devez-vous fournir vos informations RSE à un banquier, associé, coopérateur, assureur, actionnaire ou partenaire financier ?
- Utilisez-vous ces informations RSE dans le cadre d'appels d'offre publics ?
- Le cas échéant, informez-vous vos salariés des résultats tirés de cette démarche RSE ?
- Avez-vous l'obligation pour votre prochain exercice de publier un rapport RSE de type "déclaration de performance extra-financière" ?

Votre thématique

- Il est proposé à l'entreprise de mettre en exergue une thématique RSE (économie circulaire, handicap, déchets, etc.) ou une action majeure.

MEILLEURE DÉMARCHE RSE – ESS

NOUVEAUTÉ 2019

Les entités de l'économie sociale et solidaire qui concourent dans cette catégorie répondent à un questionnaire, afin d'explicitier leur démarche RSE. Des annexes sont à joindre pour justifier ou mettre en exergue certains éléments. Il a également été demandé aux candidats de préciser les objectifs de développement durable et/ou les questions centrales de l'ISO 26000 mis en avant dans le cadre de leur démarche RSE.

Démarche générale et gouvernance de la politique générale de l'entité

- Pourquoi, comment et depuis combien de temps la démarche RSE et/ou de performance globale a-t-elle été initiée ?
- Comment la gouvernance (conseil d'administration, bureau, etc.) et la Direction de l'entité (direction salariée) sont-elles impliquées dans la démarche générale RSE de votre entité ?
- En quoi votre démarche RSE va-t-elle au-delà de votre objet social ?
- Quelle hiérarchisation des enjeux avez-vous mise en place ? Et pourquoi ?
- Votre démarche RSE s'est-elle appuyée sur un référentiel particulier ?
- Votre organisation a-t-elle bénéficié d'un accompagnement spécifique dans cette démarche ?
- Au regard de votre démarche RSE, un ou des plans d'actions ont-ils été formalisés et/ou mis en place ?
- Cette démarche a-t-elle impliquée les salariés ? Les autres parties prenantes externes ?
- Un dialogue spécifique est-il mis en place avec des parties prenantes ?
- Quels sont les avantages et bénéfices attendus ou constatés de la démarche RSE ?

Les moyens et la mise en œuvre

- En termes de démarche, à quel degré de maturité l'organisation se situe-t-elle ?
- Quelles sont les principales actions mises en place au regard de votre plan d'actions ?
- Ces objectifs et réalisations sont-ils chiffrés ou quantifiés ?
- Quels sont les moyens matériels et les ressources (nomination d'un responsable, ressources financières, heures de main d'œuvre, plan de communication interne, aides externes, etc.) affectés à ces plans d'actions ?
- Ces moyens sont-ils en adéquation avec les objectifs à atteindre et/ou ont-ils fait l'objet d'ajustements ?

Les mesures et indicateurs

- Quels sont les moyens de mesure et de pilotage pour la mise en place de votre démarche RSE ?
- L'impact des actions est-il périodiquement évalué ?
- Les indicateurs RSE sont-ils intégrés au tableau de bord de votre entité ?

Utilisation et publication des Informations RSE

- Certains de vos clients ou fournisseurs vous demandent-ils de leur fournir des informations RSE ?
- Quelle communication interne et externe faites-vous de votre démarche RSE/performance globale ?



LE JURY

LE JURY EST COMPOSÉ DE :



Marie ABOUSSA

Directrice du pôle "Gestion des organisations", Nexem

Qualificatrice de formation, Marie accompagne, avec son équipe de conseillers, les adhérents du réseau Nexem, principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif, sur les sujets inhérents à la gestion financière, à la gouvernance des organisations, à la qualité, ou encore, à la promotion de la RSE. Convaincue que cette dernière constitue un formidable levier de dynamisation pour l'accompagnement des personnes fragiles, notamment sur le volet environnemental, Nexem compte parmi les signataires de la convention du développement durable 2017-2020 entre l'État et les fédérations des secteurs sanitaire, social et médico-social.



Pascal BARANGER

Directeur Strategy Group du département Développement Durable, PwC

Après une vingtaine d'années investies dans différents domaines au sein du Département Développement Durable, Pascal se focalise depuis quelques années sur l'élaboration et la vérification des informations non financières avec pour rôle d'aider les sociétés à identifier leur responsabilité sociétale, de les accompagner dans sa mise en œuvre et de crédibiliser leur reporting. Dans ce contexte il travaille majoritairement en relation avec l'article 225 du Code de commerce et conduit nombre de revues RSE. Depuis 2006, il participe à la Commission DD/RS de l'AFNOR, travaillant tour à tour sur l'ISO 26000 et sur les normes outils destinées à faciliter son utilisation. Il y a animé le groupe de travail sur la vérification des informations RSE qui a mis à jour le document FD 30-024 sur la vérification des informations RSE suite à la transposition de la directive européenne sur le reporting non financier. Il anime actuellement les groupes de travail "ISO 26000/ODD" et "Risques RSE".



Corinne BAUDOIN

Administrateur de la SFAF

Corinne est membre du conseil d'administration de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers) et en préside la Commission Analyse extra-financière depuis 2017. Elle coordonne également l'offre de formation à l'analyse extra-financière de l'association. Elle a commencé sa carrière en tant que gérante de portefeuilles chez CCR Actions de 1997 à 2002, puis a participé à la création de Métropole gestion en 2002, où elle a exercé jusqu'en 2014. Gérante d'actions européennes, elle a travaillé à l'élaboration d'un dispositif d'intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance) dans l'analyse financière et la gestion de portefeuilles. Elle est depuis 2014 consultante en communication financière et extra-financière. Diplômée et membre de la SFAF depuis 2000, Corinne est également ingénieur agronome, spécialisée en politiques européennes, et possède un DESS en Aménagement du Territoire et Collectivités Territoriales.



Oriane CHAMPON

Expert-comptable

Oriane a créé son cabinet *ex nihilo* en 2018 et propose des missions d'analyse et d'accompagnement pour faciliter les TPE/PME à prendre la RSE dans le développement de leur performance.

Membre du Club développement durable du CSOEC et du Club des Jeunes Experts-Comptables (CJEC), elle sensibilise ses confrères/consœurs à prendre en compte les enjeux environnementaux et sociétaux dans leur approche métier.

Elle développe également des formations en management, comptabilité/contrôle de gestion où la RSE a une place stratégique au sein des entreprises.

Sa vision : partie prenante du développement des entreprises, notre rôle (en tant qu'expert-comptable) est de faciliter la transition des entreprises à développer de la croissance durable et soutenable.



Christine CHAVIGNY

Expert-comptable

Christine est administratrice du Club développement durable du CSOEC et représente le CRO d'Orléans au Comité RSE. Elle propose une conduite de changement, d'analyse et de suivi d'impacts/coûts cachés avec l'aide de sa méthode ADESS LOGIC®, méthode comptable en développement durable.

Elle est diplômée d'un Master II Administration, Gestion des collectivités territoriales. Elle s'est également formée au Bilan Carbone® en suivant les trois modules dédiés (entreprises, collectivités et territoires), à la MFCA, à l'écologie industrielle et territoriale et plus généralement à la RSE (entreprise et collectivités) et dernièrement aux achats durables.



Sophie CIPRI

Expert-comptable mémorialiste

Sophie est membre du Club développement durable du CSOEC depuis trois ans. Elle réalise son mémoire sur l'accompagnement à l'élaboration d'un plan stratégique d'amélioration continue des bonnes pratiques dans les associations. Ainsi, elle propose un outil de pilotage adapté du guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques de la loi du 31 juillet 2014 relative aux ESS. Les thématiques abordées dans ce guide poussent les organisations à adopter une démarche RSE qui engage l'ensemble des parties prenantes.

Elle a également été responsable RSE de l'Association Nationale des Experts-Comptables Stagiaires (ANECS) lors de son mandat au sein du bureau national entre 2018 et 2019. Elle a alors réalisé une charte d'engagements éco-responsables mise en place pour les Estivales 2019, engagements mesurés dans un rapport. Elle a engagé une réflexion collective autour des valeurs de l'association dans le but de créer sa charte éthique.



Chakib HAFIANI

Président du Comité secteur non marchand du CSOEC

Chakib est expert-comptable et commissaire aux comptes. Fortement impliqué dans la profession depuis de nombreuses années, il a été élu conseiller et membre du Bureau du Conseil régional de l'OEC de Paris IDF (2013-2016), président de la Commission non marchand de l'OEC Paris IDF de 2013 à 2016, élu conseiller du Conseil régional de l'OEC de Paris IDF (2017-2020). Il est président du Comité secteur non marchand du CSO depuis mars 2017. D'abord Co-Chairman of the world Government and Not-for-profit Committee dans un cabinet international 2005 à 2015, il a ensuite œuvré en tant que Regional leader EMEA Government and Not-for-profit Committee dans un cabinet international 2016 à 2019.

Chakib est également expert dans les programmes de coopération et solidarité internationales pour l'Union européenne, les agences des Nations Unies, l'AFD, etc.



Fella IMALHAYENNE

Déléguée général du Global Compact France

Après un double cursus universitaire en gestion et en philosophie, Fella Imalhayenne débute sa carrière professionnelle en 2004 au Centre Georges Pompidou en tant qu'Attachée de relation avec les publics, en charge de l'égalité des chances. Sa mission a consisté à diversifier le public du musée en attirant les visiteurs de catégories socio-professionnelles défavorisées et d'origine extra européenne.

Début 2005, elle soutient les premiers pas de la Charte de la diversité, un texte d'engagement des entreprises à ne pas discriminer. Elle structure la promotion de la Charte, développe des outils de mise en œuvre et met en place un réseau de partenaires. Elle accompagne également le lancement de chartes de la diversité en Europe. En 2014, elle rejoint un cabinet conseil pour créer une offre d'accompagnement des entreprises sur la diversité et l'égalité professionnelle femme /homme. En septembre 2017 elle est nommée déléguée générale du Global Compact France.



François JEGARD

Président du Comité RSE du CSOEC

François est président du Comité RSE et du Club développement durable du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables depuis mars 2017.

Expert-comptable et commissaire aux comptes engagé, il œuvre à la promotion de la RSE auprès des professionnels comptables et des entreprises, plus particulièrement des PME et TPE. En 2018, il lance les Journées Business RSE afin d'apporter des solutions concrètes aux experts-comptables dans leurs missions RSE (en interne et auprès des clients).

François représente également la profession comptable au niveau européen, en étant délégué auprès d'Accountancy Europe.



Jérôme LE LAY

Expert-comptable et commissaire aux comptes

Jérôme est dirigeant associé d'un cabinet francilien et membre du Groupe AO2C en Essonne.

Diplômé en 2012, Jérôme a présenté son mémoire d'expertise comptable sur le thème "Communication développement durable des entreprises non soumises à l'obligation légale".

Il est membre du Club développement durable du CSOEC depuis 2011 et membre du jury du Trophée depuis cette même date.



Catherine MAILLE

Direction du développement durable, Bpifrance

Catherine est Responsable Développement Durable et RSE de Bpifrance depuis la création de la direction en 2013, après deux années en charge de projets sur la qualité des données et le développement durable au sein d'OSEO.

Directrice de la Gestion de l'Innovation pendant 4 ans, directrice générale d'OSEO Bretagne pendant 18 mois, et directrice juridique et contentieux de l'établissement et de ses filiales de crédit-bail immobilier en Bretagne, Catherine Maille est diplômée de l'EDHEC, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, Executive MBA HEC et auditrice de la 164^e session en région de l'IHEDN.



Marielle MATHIEU

Diplômée d'expertise comptable, conseil en RSE auprès des professions comptables et financière

Marielle est administratrice du Club développement durable du CSOEC. Elle est diplômée de l'ESLSCA Business School et d'Expertise Comptable. Elle a exercé des missions d'audit légal, accompagnement d'introduction en bourse, expert auprès d'administrateurs judiciaires, audits de fusions-acquisitions et réhabilitation de comptabilités. Elle a contribué aux recherches doctrinales, à la formation interne des collaborateurs, et a exercé pendant deux ans en qualité de directrice comptable et fiscale d'un groupe de presse. Elle se spécialise dans les enjeux et les implications de la responsabilité sociétale pour les professions comptables et financières. Sur ce sujet, elle contribue aux recherches, consultations, publications et outils dédiés à la profession d'expertise comptable. Ses projets actuels portent sur l'intégration des enjeux sociétaux dans les états financiers, la finance durable et l'éducation à la responsabilité sociétale des étudiants en stratégie d'entreprise.



LES CANDIDATS

CATÉGORIE MEILLEURE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE PRODUITE EN RÉPONSE À L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

4 entreprises ont été soumises à la grille de notation :

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM



ERANOVE



GROUPE VALEO



INGENICO



CATÉGORIE MEILLEURE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE PRODUITE DE FAÇON VOLONTAIRE

6 entreprises candidates :

ALIMENTATION COUCHE-TARD



CIMA +



DALKIA



ICOM 21



SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL



THERMADOR GROUPE



CATÉGORIE MEILLEURE DÉMARCHE RSE

3 entreprises ont concouru dans cette catégorie :

GCE



LABORATOIRE ARKOPHARMA



PRIMUM NON NOCERE



CATÉGORIE MEILLEURE DÉMARCHE RSE - ESS

5 entreprises ont concouru dans cette catégorie :

APEI CENTRE ALSACE



ESAT PERONNE



LA CHRYSALIDE DE MARTIGUES



PAPILLONS BLANCS 76



UDAF 34



LES RÉSULTATS

APRÈS DÉLIBÉRATIONS, LE JURY 2019 A DÉCERNÉ :

Le Prix de la Meilleure déclaration de performance extra-financière produite en réponse à l'article L.225-102-1 du Code de commerce au **Groupe Valeo**



- **Activité** : équipementier automobile mondial
- **Effectifs** : 113 600

Valeo a su parfaitement maîtriser le virage du Grenelle 2 pour établir une véritable déclaration de performance extra-financière (DPEF) avec une démonstration de performance attendue. Tout transparait : modèle d'affaires, engagement du dirigeant (avec, il est assez rare pour le noter, un message du président en introduction de cette DPEF), des tableaux d'indicateurs, un avancement des objectifs cible, dialogue avec les parties prenantes, un tableau reprenant des politiques explicites au regard des risques présentés, avec des objectifs chiffrés. À souligner également, la matrice de matérialité qui a été soumise à l'avis de la direction des risques, montrant un vrai travail coordonné des équipes. Un exemple en la matière !

Le Prix de la Meilleure déclaration de performance extra-financière produite de façon volontaire à **ICOM 21**



- **Activité** : Agence conseil en communication responsable et RSE
- **Effectifs** : 35

ICOM 21 cherche à impliquer le personnel dans l'esprit RSE et dans sa raison d'être. Elle a mis une feuille de route par objectifs montrant une volonté d'agir, de progresser et de communiquer. De plus, l'accent est mis sur la chaîne de création de valeurs.

La présentation des informations est claire, schématique, illustrée et les données nombreuses. L'agence s'est appuyée sur un conseil des parties prenantes pour élaborer sa matrice de matérialité. ICOM 21 cherche une innovation en actions et à progresser (Label Lucie, Global Compact, etc.)

Un beau travail pour entreprise de cette taille !

Le Coup de Cœur "Gouvernance" dans la catégorie "Meilleure démarche RSE" à **Gestion Crédit Expert (GCE)**



- **Activité** : facilitateur de l'économie qui apporte aux entreprises de toute taille et dans tous les secteurs, des solutions sur mesure pour les aider à augmenter leur trésorerie et à réduire leurs risques de crédit clients
- **Effectifs** : 21

L'intégration de la RSE, qui n'est pas le cœur de métier de Gestion Crédit Expert, est véritablement volontaire et pas source du business. La démarche RSE, très orientée sur l'éthique est appréciable. A noter, la reconnaissance gold par EcoVadis de GCE, illustrant une évolution de sa démarche RSE. L'entreprise cherche à communiquer, à formaliser ses engagements, à mesurer, à être transparente et reconnue, montrant une véritable volonté de démarche et d'implication de la Gouvernance. GCE est signataire du Global compact et publie son rapport de progrès qui axe les projets dans le temps, de quoi montrer sa motivation et motiver les troupes. Tout est fait pour que le collaborateur soit impliqué et informé de la volonté de l'entreprise d'inscrire la RSE dans son ADN. GCE est une entreprise engagée, qui place l'Humain au cœur de son projet RSE.

Le Coup de Cœur "Bien-être au travail" dans la catégorie "Meilleure démarche RSE" à **Primum non nocere**



- **Activité** : accompagnement des organisations dans leur démarche RSE
- **Effectifs** : 25

Certes la RSE est au cœur du métier de Primum Non Nocere, puisqu'elle conseille et accompagne des établissements de santé à mettre en place leur propre démarche RSE. Mais elle ne s'arrête pas là et a su développer pour elle-même des outils pratiques pour faciliter la remontée des indicateurs. Primum Non Nocere a une réelle volonté d'être exemplaire, c'est la raison d'être de l'entreprise. Sa démonstration de performance raisonne plutôt sous un mode d'activité associative que d'entreprise lucrative. Elle montre son engagement auprès des salariés, identifié à travers le bien-être au travail, l'investissement dans des locaux éco-conçus, la présence d'animations, etc. Le contrôle interne est très présent afin de fiabiliser les résultats.

Primum Non Nocere fait preuve d'innovations sociales, sociétales et environnementales.

Le Coup de Cœur FIDEF à **Alimentation Couche-tard**



- **Activité** : commerce de l'accommodation et du carburant.
- **Effectifs** : 130 000

Tout au long de ses années de croissance record en tant que leader global dans l'exploitation de magasins d'accommodation, Alimentation Couche-Tard a su respecter des normes éthiques élevées et exercer ses activités de manière responsable. Aujourd'hui, le développement durable fait partie intégrante de son engagement. Alimentation Couche-Tard a élargi sa gamme de produits et de services durables, réduit son empreinte énergétique et permis à ses divers talents de s'épanouir, tant au travail que dans leurs collectivités. Au cours de la dernière année, la société a continué de franchir des étapes importantes en nommant un responsable de développement durable aux côtés de ses dirigeants mondiaux pour définir une stratégie de développement durable pour 3 ans. La société a également augmenté son niveau de transparence et de communication grâce à son premier rapport de développement durable.

Le Prix de la Meilleure Démarche RSE - ESS à **UDAF 34**



- **Activité** : gestion de 5 pôles d'activité (petite enfance, protection de l'enfance, pôle adulte, pôle habitat et accompagnement, pôle Institution)
- **Effectifs** : 100

L'UDAF 34 a mis en place une démarche RSE participative, pilotée, communiquée, évaluée, valorisée et certifiée. La démarche est ancrée sur l'ensemble de l'organisation avec une argumentation exhaustive des actions réalisées et de la prise en compte des parties prenantes (engagement à travers des chartes, contrats, partenariats). La Direction a su identifier et hiérarchiser les enjeux spécifiques à son activité via les différentes démarches (rapport 360, vidéo, indicateurs et mesures sur les champs RH, économiques, environnementales, outils de pilotage de l'amélioration continue, etc.). L'organisation a su faire preuve de transparence quant à ses carences en termes d'objectifs en les mentionnant dans un SWOT clair et objectif. Ainsi, l'engagement du répondant va au-delà de la réglementation et de son objet social en s'appuyant notamment sur une démarche systémique ISO 26 000. La RSE fait partie intégrante du projet associatif et s'inscrit dans la performance globale de l'organisation. Exemple !



Arnaud DEBRAY, FIDEF - Mélanie LEONETTI, GCE - Christophe NOBILET, GCE - Delphine LALU, AG2R La Mondiale - Christophe ITIER, Haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale - François JEGARD, CSOEC - Marc PIMPETERRE, UDAF 34 - Daniel LUCIANI, ICOM 21 - Jean-Baptiste BURTSCHER, VALEO - Philippe CARNAC, UDAF 34 - Olivier TOMA, Primum non nocere - Marie ABOUSSA, Nexem.



NOS SIX LAURÉATS PRÉSENTENT LEUR DÉMARCHÉ

VALEO



Lauréat du Trophée “Meilleure déclaration de performance extra-financière produite en réponse à l'article L.225-102-1 du Code de commerce”



LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE VALEO

Valeo est un équipementier automobile mondial de rang 1, partenaire de tous les constructeurs mondiaux (19,1 Mds€ de CA, 180 sites dans le monde, <110 000 collaborateurs en 2018).



Entreprise technologique, Valeo a fait de la mobilité décarbonée un axe stratégique constant depuis 2009, avec un large portefeuille de produits et de solutions d'hybridation et d'électrification des véhicules qui contribuent à la réduction des émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre, et le développement de la conduite autonome et connectée.



En 2018, 50 % du chiffre d'affaires première monte de Valeo est issu de produits contribuant, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de CO₂. La part de l'innovation dans les prises de commandes est en croissance constante et a atteint 53 % en 2018, résultat d'un solide positionnement stratégique, en phase avec les transformations du secteur (électrification, mobilité urbaine, véhicule autonome, etc.) et une forte stratégie de R&D. Valeo est le 1^{er} déposant de brevets en France. Au niveau mondial, le Groupe a déposé plus de 2144 brevets en 2018, et alloué 2,1 Mds€ aux activités de R&D, avec un employé sur huit du Groupe qui travaille dans ce domaine.

Le développement durable est ancré dans l'ADN de Valeo et intègre l'ensemble de ses activités autour de quatre axes :

1. l'innovation,
2. l'éco-efficacité environnementale,
3. les collaborateurs
4. l'engagement sociétal.

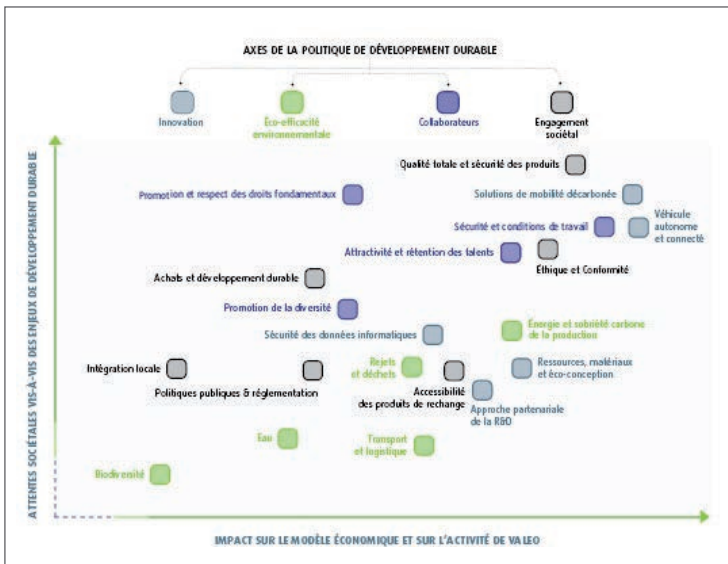
Au-delà de son ambition de contribuer par ses produits et solutions à la lutte contre le changement climatique, Valeo a confirmé son engagement en faveur de la responsabilité sociale d'entreprise par son adhésion aux 10 principes du Pacte mondial de l'ONU, puis par la formalisation de sa contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.

L'exigence de résultats et de transparence, qui anime toute la démarche de Valeo dans ce domaine, place le Groupe parmi les leaders du secteur en matière de performance extra-financière, comme en témoigne ses nombreuses évaluations extra-financières par des acteurs de référence

Organisation	Notation
CDP (Carbon Disclosure Project)	A « Leadership » ⁽¹⁾
MSCI ESG Rating	AAA Classé n° 1 des équipementiers automobile
OEKOM	B-, prime « Industry leader » ⁽²⁾ (classé n° 1 des équipementiers automobile)
RobecoSAM (DJSI)	76/100 Classé n° 3 des équipementiers automobile
Sustainalytics	86/100 « Leader » ⁽³⁾ (classé n° 2 des équipementiers automobile)



Soucieux de transparence et d'une amélioration constante de sa performance de développement durable, Valeo a mis en place des outils de gouvernance du développement durable depuis plusieurs années. En 2016, une analyse de matérialité, dégageant les 20 enjeux clés pour le Groupe et ses parties prenantes, a été formalisée. Chaque enjeu identifié est assorti de plans d'action concrets et d'indicateurs clés de performance (KPIs), qui sont suivis de manière stricte et constante. Le travail interne par indicateurs et porteurs de projet a permis à Valeo de progressivement mettre en place une gestion par les risques des sujets clés du développement durable.



En 2018, Valeo a renforcé sa gouvernance du développement durable d'une analyse de risques extra-financiers, en ligne avec les cadres français et européen. A la suite d'une analyse de risques, Valeo a dégagé les sept risques extra-financiers principaux suivants :

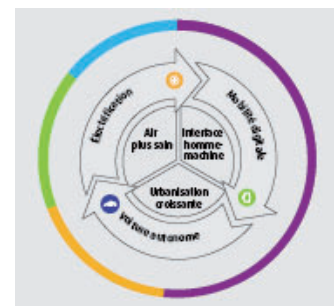
1. non-conformité environnementale et perte d'opportunités dans les technologies contribuant à la réduction des émissions de CO₂,
2. pollution accidentelle de l'eau et des sols,
3. santé et sécurité,
4. attraction des talents,
5. développement et fidélisation des talents,
6. pratiques individuelles de corruption,
7. pratiques de développement durable de fournisseurs.

Le Document de Référence 2018 présente les plans d'actions, indicateurs de suivi et leurs résultats pour chacun de ces risques. Cette analyse de risque est mise à jour et suivie annuellement.

1/ DES INNOVATIONS ÉCO-RESPONSABLES, DÉCARBONÉES ET DURABLES

Valeo propose des systèmes et des équipements innovants qui répondent aux trois révolutions de l'industrie automobile et de la mobilité : l'électrification, le véhicule autonome et connecté, ainsi que les solutions de mobilité digitale.

Cette orientation stratégique porte sur l'ensemble des solutions de propulsion, thermiques (moteur, habitacle), d'éclairage, d'essuyage et d'assistance à la conduite développées par Valeo. Sur le marché des systèmes de propulsion à haute et basse puissance, Valeo est le premier acteur mondial.



En 2018, 50 % du chiffre d'affaires (première monte) de Valeo est issu de produit contribuant directement ou indirectement à la réduction des émissions de CO₂.

L'intégration du développement durable au processus d'innovation se traduit par :

- **Une démarche amont** : Valeo a engagé depuis 2007 une démarche d'éco-conception de ses produits/solutions s'appuyant sur une évaluation de l'impact environnemental d'un projet (pendant sa conception) et par l'usage d'une standardisation actualisée et maintenue (8 000 standards) en vue de leur réemploi, réparation et recyclage.

Exemples de recyclabilité de deux produits Valeo :

- l'alternateur dernière génération Valeo (i-StARS) présente un taux de recyclage de 98,2 % et de valorisation de 99,5 % ¹
- le compresseur de suralimentation électrique Valeo (e-supercharger) présente un taux de recyclage de 94,8 % et un taux de valorisation de 97,6 % ¹

1/ Sur la base d'une évaluation interne

- **Une démarche aval : la rénovation² (remanufacturing)** concerne essentiellement des alternateurs et des démarreurs, des embrayages et des compresseurs de climatisation, avec test de 100 % des produits rénovés, avant emballage et commercialisation sur le marché du remplacement.

Le choix stratégique de Valeo de contribuer à la transition vers une mobilité durable a été validé par ses clients : la part des innovations dans ses prises de commandes a atteint 53 % en 2018 (60 % y compris Valeo Siemens eAutomotive).

2/ UNE ÉCO-EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES PROCESSUS INDUSTRIELS

Valeo poursuit une stratégie et des objectifs de réduction de consommation de ressources naturelles et de limitation des émissions de CO₂. Depuis 2008, le Groupe a diminué de manière significative ses consommations (rapportées au CA) d'eau (-43 %), d'énergie (-30 %), et d'emballages (-24 %). Les émissions directes et indirectes de CO₂ (rapportées au CA) ont diminué de 1 % par rapport à 2009. Ce résultat est à lire au regard de la forte expansion de l'empreinte industrielle de Valeo, notamment dans les pays à forte croissance, passant de 120 sites de production en 2009 à 186 sites en 2018.

La certification des sites de Valeo se poursuit. Fin 2018, 92 % des sites étaient certifiés ISO 14001, et 91 % OHSAS 18001. Tout nouveau site (acquisition ou création) est intégré au plus vite dans cette démarche, et doit obtenir ses certifications dès la troisième année de son intégration.

Fort de ses succès, Valeo poursuit son quatrième plan triennal de maîtrise de son empreinte environnementale jusqu'en 2020, avec des objectifs de réduction des consommations énergétiques (-8 %), d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (-8 %), de production de déchets dangereux et non dangereux (-5%), de consommation d'eau (-6 %) et de certification de management de l'énergie ISO 50001 (20 % des sites). Un plan à objectif 2025 est en cours d'élaboration et sera rendu public lors du prochain exercice annuel.

3/ UN ENGAGEMENT SOCIAL

La politique RH est un levier majeur du développement international de Valeo et de son positionnement. Elle est fondée sur une approche globale qui prend en compte les spécificités culturelles, économiques et de marché, afin de faire face à des situations contrastées dans les différents pays où le Groupe est implanté.

La santé et sécurité au travail demeurent un objectif prioritaire. En outre, depuis 2013, la politique de diversité (genre, handicap, sociétale et culturelle, générationnelle), a été déployée sur l'ensemble du Groupe au moyen d'un vaste programme de formation. La poursuite de cet objectif est une des clés du maintien des talents et de l'attractivité du Groupe, tout comme l'engagement des équipes qui promeut l'implication de tous les salariés aux objectifs de l'entreprise, ainsi qu'à son Code d'Ethique.



4/ UNE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Ethique et conformité

La loyauté, le respect mutuel et l'intégrité entre partenaires, clients, fournisseurs et autres parties prenantes constituent les fondements de la réussite actuelle et future de Valeo. Les engagements sont formalisés au sein de son Code d'Ethique, disponible en 22 langues, et étendus aux tiers au travers d'un Code de conduite des partenaires d'affaires.

Dans cet esprit, Valeo a dès 2012 mis en place un vaste programme de conformité destiné à prévenir des risques liés à des comportements inappropriés (pratiques anticoncurrentielles, actes de corruption, risques de sanctions économiques, etc.). Aujourd'hui, il intègre également les violations de droits fondamentaux, les atteintes à l'environnement, à la santé ou à la sécurité des personnes ainsi que la protection des données personnelles. Il s'appuie sur un dispositif complet comprenant des outils de sensibilisation et un système d'alerte.

Valeo adhère également aux 10 principes du Pacte mondial de l'ONU, et a formalisé sa contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

2/ Pièce restaurée à partir d'une pièce fonctionnelle sur la base de processus industriels standardisés, offrant les mêmes garanties qu'une pièce neuve

Application du développement durable au processus de gestion des fournisseurs

Valeo a intégré depuis de nombreuses années des critères non économiques dans son processus de sélection de ces fournisseurs et d'attribution des marchés/contrats. Cette politique exigeante couvre des aspects de gouvernance d'entreprise, environnementaux, et sociaux (respect des droits fondamentaux, protection de l'environnement, santé et sécurité du personnel, qualité de lutte contre la corruption, pratiques anticoncurrentielles). Elle permet également d'interroger les fournisseurs sur la diffusion de leurs bonnes pratiques à leurs propres fournisseurs. Dans le processus de sélection des fournisseurs les critères de développement durable comptent 20 % dans la notation finale du fournisseur et, en cas de non-respect, sont éliminatoires pour intégrer le panel Valeo.

Valeo évalue également les pratiques de développement durable de ses fournisseurs. Chaque année, une part significative de ses fournisseurs de production est soumise à cette évaluation (77 % du montant d'achats de production) et un certain nombre sont évalués au cours d'audits dédiés.

Les audits spécifiques ont été étendus aux principaux fournisseurs de composants électroniques en 2018, en vue de leur importance grandissante dans la chaîne de valeur des achats du Groupe.

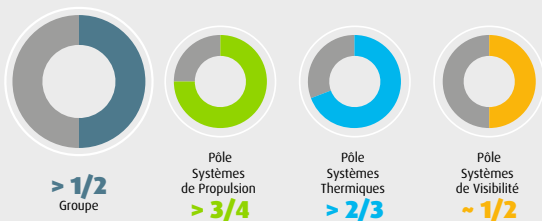
Engagement des sites auprès des communautés locales

Un programme d'initiatives (en place depuis 2008), est déployé dans chacun des sites Valeo sous forme d'actions sociales à destination des collaborateurs et d'actions sociétales en faveur des communautés locales environnantes.

En 2018, chaque site de Valeo a organisé au moins une action de ce type, avec une priorité accordée aux initiatives à destination des écoles, des instituts technologiques et des universités.

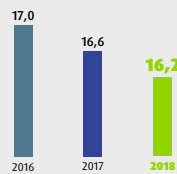
CHIFFRE D'AFFAIRES PREMIÈRE MONTE ISSUS DE PRODUITS CONTRIBUANT À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

% du chiffre d'affaires première monte total de l'exercice 2018 et par Pôle d'activité issus de produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂

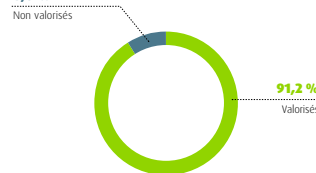


Note : Part non significative pour le Pôle Systèmes de Confort et d'Aide à la Conduite.

QUANTITÉ DE DÉCHETS GÉNÉRÉS RAPPORTÉE AU CHIFFRE D'AFFAIRES (t/M€)



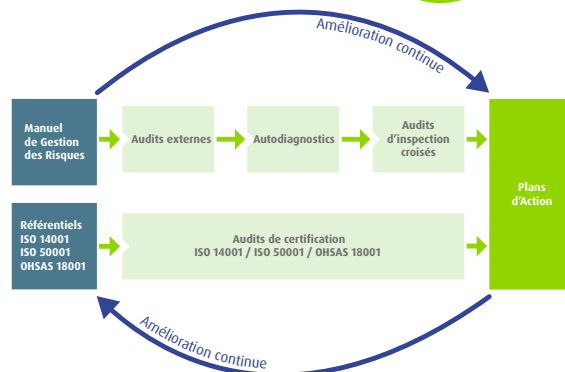
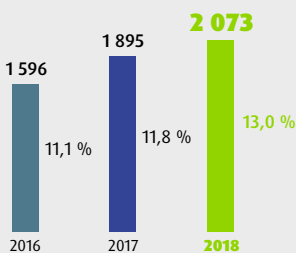
VALORISATION DES DÉCHETS PRODUITS EN 2018



99,89 %
des personnes concernées formées à la lutte contre la corruption

EFFORT BRUT DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En millions d'euros et en % du chiffre d'affaires première monte



82 %
des sites ont des partenariats avec le monde de l'enseignement supérieur

Préservation de l'environnement

92 % des sites certifiés ISO 14001 et **91 %** certifiés OHSAS 18001

21 M€ de dépenses de fonctionnement liées à l'environnement

ICOM 21



Lauréat du Trophée “Meilleure déclaration de performance extra-financière produite de façon volontaire”



LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AU CŒUR DE LA MISSION DE L'AGENCE ICOM

Depuis 1985, l'Agence ICOM (et sa filiale ICOM 21 en 2013) conseille et accompagne les organisations privées et publiques dans la stratégie et la création de leurs dispositifs de communication et d'information multicanaux. Pionnière de la communication responsable depuis 2008, ICOM milite pour une approche créative et responsable de la communication.

L'Agence ICOM est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale et de performance globale depuis 2001, date où le dirigeant est entré au Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise. Née du CJD, la démarche de Performance globale a été adoptée par l'entreprise comme ligne de conduite stratégique depuis cette date, permettant ainsi de placer l'humain au cœur d'une gouvernance partagée ambitieuse, dont le modèle managérial tendrait à dire que nous sommes une entreprise libérée ou comme nous préférons le dire depuis 2015 “une entreprise libérante”.

DES ENGAGEMENTS NATIONAUX

Cet engagement initial s'est ensuite traduit par l'obtention de différentes reconnaissances et l'implication au sein d'organisations de référence en termes de RSE : première agence de communication ayant obtenu les certifications PEFC™ et FSC® en 2008 et 2009, signataire et membre du Global Compact depuis 2008, adhésion au Club Advanced en 2015, signataire de la Charte de la diversité en 2001, évaluation AFAQ-AFNOR 1000NR en 2008 (avant l'AFAQ 26000...), Score RSE, démarche 1,2,3... Lucie, labellisation Lucie Mission en juin 2019, création d'un Conseil des parties prenantes en 2016.



Par ses actions et ses engagements, l'Agence contribue dans son secteur d'activités, sur son territoire et son écosystème à la transition vers un monde plus humain et responsable. L'agence a porté le leadership de l'élaboration du guide d'application de la norme ISO 26000 aux métiers de la communication paru en novembre 2012, deux après la sortie de l'ISO 26000. Ce guide est un véritable outil de référence des démarches responsables pour les métiers de la communication. Ce document est l'aboutissement d'une initiative de l'Agence ICOM, en partenariat avec l'Agence Inoxia à Bordeaux et de l'Agence Limite à Paris. Ce guide a mobilisé toutes les parties prenantes du monde de la communication en France.

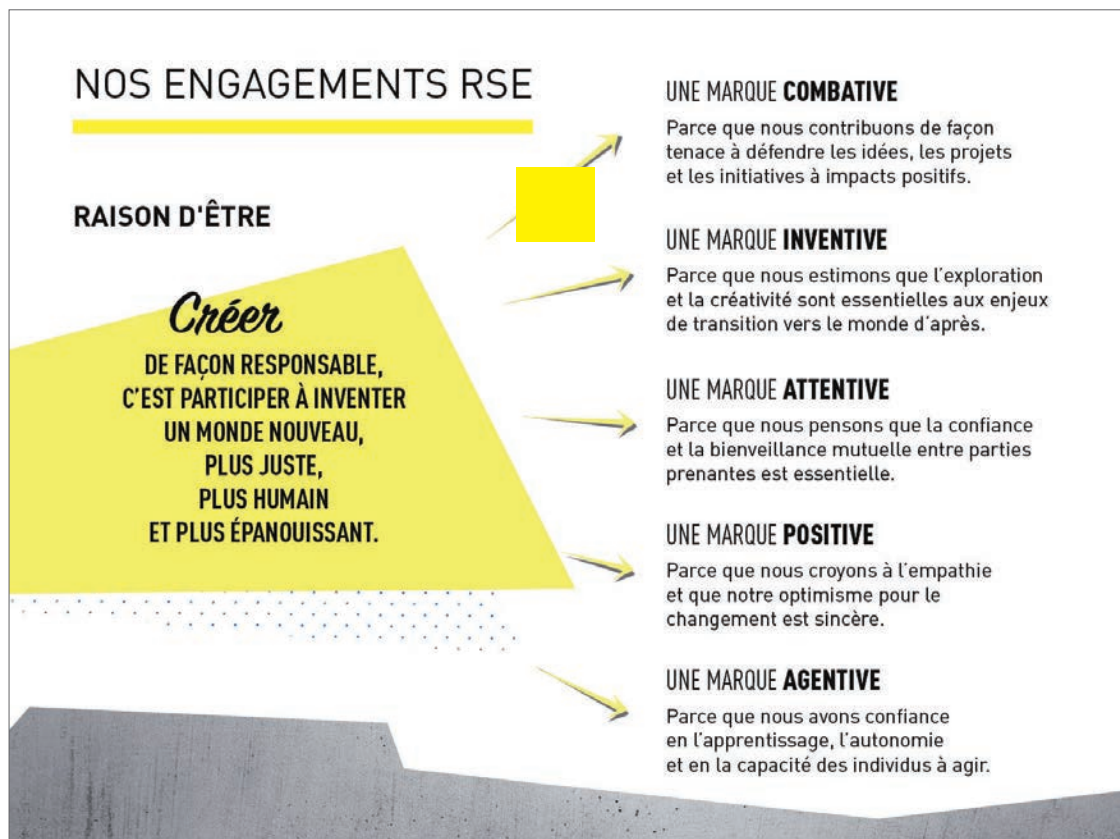
UN JUSTE COMBAT POUR LA TRANSITION

Notre ambition est de partager notre vision responsable de l'entreprise et de la communication. Cette vision, qui a du sens, elle donne du sens (la direction) et touche les sens (les émotions, les valeurs) et a pour ambition de faire changer les comportements et de faire agir. Créer, accompagner et valoriser les initiatives aux impacts sociaux, sociétaux et environnementaux réellement positifs et accompagner ceux qui inventent le monde de demain, tel est notre juste combat!

Dans le contexte Volatile, Incertain, Complexe, Ambigu, notre mission et notre raison d'être sont des réponses aux enjeux auxquels nous sommes confrontés :

- au changement climatique et à la perte de biodiversité,
- aux enjeux de transition écologique et énergétique,
- à la résilience et la capacité d'adaptation des territoires,
- à l'accompagnement des professionnels et des futurs professionnels vers une communication plus responsable tant les attentes sociétales en matière de transparence, de sincérité sont grandes,
- à la transformation de nos parties prenantes pour que celles-ci deviennent à leur tour des acteurs à d'impacts positifs.





UN OBJET SOCIAL À IMPACT POSITIF

Pour toutes ces raisons, nous avons voté à l'unanimité le 27 juin 2018, lors de l'Assemblée générale mixte de l'Agence ICOM et par la suite celle d'ICOM 21, la modification de l'objet social contenu dans les statuts de nos deux entreprises pour opter pour un objet social à impact positif, comme la loi Pacte l'a instauré officiellement dans ces articles, plusieurs mois après.

En France et à l'étranger, la société a pour mission, raison d'être et objet social :

- de contribuer, par ses métiers, ses engagements et ses actions, à la transition de notre monde vers un monde plus humain, plus conscient de ses responsabilités, plus juste et plus épanouissant.
- d'accompagner et valoriser les initiatives aux impacts sociaux, sociétaux et environnementaux réellement positifs.
- d'être nous-mêmes créateurs de valeur partagée et d'impacts sociétaux positifs pour nos parties prenantes et notamment sur les territoires et les secteurs d'activité pour lesquels nous intervenons.
- d'engager les parties prenantes dans des changements de comportement plus responsables.
- de créer et mettre en œuvre de façon inventive des dispositifs, des méthodes et des outils pour faire de la communication, devenue responsable, un véritable levier de performance globale pour les organisations qui cherchent à inventer le monde d'après.

En mettant la responsabilité sociétale et universelle au cœur de notre entreprise agentive et libérante, nous déployons les prestations habituelles de conseil et de création.

SE RE-TRANSFORMER DURABLEMENT

Pour rendre concret les engagements de notre nouvelle raison d'être, nous avons mis en œuvre un processus de transformation de notre stratégie d'entreprise. Pour se faire, nous avons réalisé en interne et de manière participative :

- une démarche d'analyse des risques et opportunités,
- une enquête interne sur la perception de nos engagements responsables,
- la rédaction de notre stratégie RSE selon le format de la Déclaration de performance extra-financière.

Pour mener la démarche, nous avons :

- identifié les processus essentiels de l'agence,
- identifié les principaux risques et opportunités, au cours d'ateliers,
- constitué un tableau de bord de suivi,
- planifié des actions d'amélioration.

Les risques principaux ont été retenus grâce à l'approche matricielle fréquence / impact (classification des risques sur une matrice en fonction de leur probabilité d'apparition et en fonction des conséquences sur les parties prenantes et les objectifs du processus.

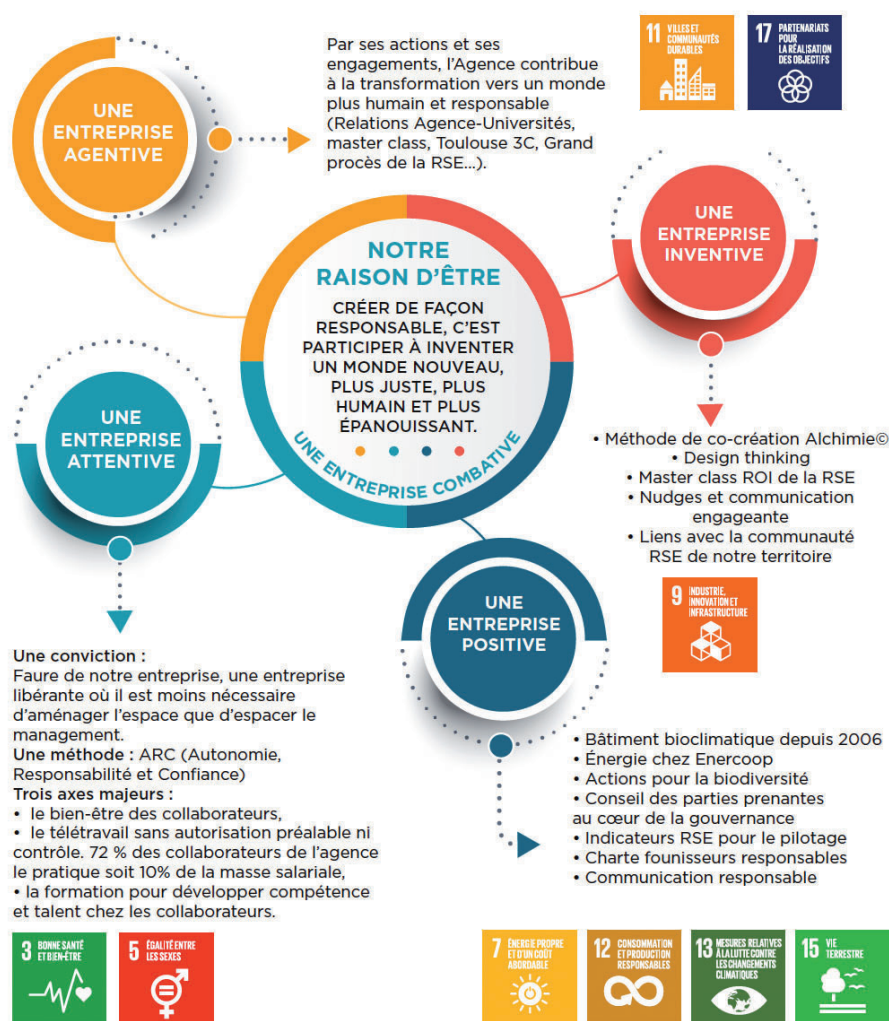
Au final, ce travail nous a permis de réviser nos objectifs (politiques) et plans d'actions (diligences raisonnables) puis de simplifier nos indicateurs en focalisant sur les aspects les plus pertinents pour nos parties prenantes et nous-même.

Les axes stratégiques de notre projet sont devenus les 5 processus de notre entreprise :

- **Gouvernance et stratégie de long terme**
- **Concevoir et mettre en œuvre une offre innovante**
- **Manager les RH (salariés et free-lances)**
- **Co-crédier de la valeur par notre engagement dans les territoires et dans notre profession**
- **Respecter l'environnement et anticiper le changement climatique**

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Ces 5 processus conduisent dorénavant notre pilotage stratégique et font écho aux Objectifs de développement durable des Nations Unies.





L'agence ICOM veille au bien-être et à la santé de ses collaborateurs, notamment en leur laissant la possibilité de télé-travailler deux jours par semaine. Ajouté à cela, les collaborateurs ont la liberté d'aménager au sein de l'entreprise des espaces de liberté et de détente : baby-foot, potager...

ICOM développe une politique de rémunération qui se veut égale entre les femmes et les hommes.

En 2016, nous avons fait le choix de passer l'achat de notre énergie à Enercoop et changer pour une électricité 100 % renouvelable et coopérative.

L'agence ne cesse d'innover en matière de co-création avec des méthodes participatives mobilisant les parties prenantes de l'entreprise. Nous sommes également en lien avec certaines universités pour être toujours plus au fait des approches sociologiques favorisant des changements de comportement plus responsables.

En animant différentes communautés engagées en matière de développement durable, au cœur de la métropole toulousaine, nous participons à la résilience des acteurs du territoire et nous contribuons au changement de paradigme sociétal à notre échelle.

Nous sommes attentifs dans notre chaîne de valeur à la recherche constante de réduction et de recyclage des déchets (filiales de recyclage du papier, du carton, du bois, des DEEE) mais aussi de sobriété dans notre consommation d'eau et d'énergie. Nous déployons aussi des approches d'éco-conception pour les grosses opérations de communication que nous menons pour nos clients afin de réduire notre empreinte environnementale et celle de nos clients.

Avec notre bâtiment construit en bois en 2006 dans une démarche de Haute Qualité Environnementale et dans une logique de basse consommation, nous contribuons à préserver la biodiversité de notre environnement immédiat. Nous avons choisi dès le départ de laisser autour du bâtiment un jardin naturel sans arrosage, sans traitement. Nous avons rajouté fin 2015 sur les murs du bâtiment 6 nichoirs à oiseaux pour favoriser la nidification des espèces endémiques.

Pour atteindre les objectifs, nous n'avons de cesse de mener des actions collectives avec les acteurs du développement durable de notre territoire (Grand Procès de la RSE, Toulouse 3C, 60' IMPACT, Act for climate...).

GCE



**Lauréat du Coup de Cœur "Gouvernance"
dans la catégorie "Meilleure démarche RSE"**



GESTION CREDIT EXPERT PRESENTE SA DEMARCHE RSE

Au cœur d'un contexte économique difficile, la mission de GESTION CREDIT EXPERT est d'apporter à ses clients des outils robustes, des solutions durables et efficaces, basées sur le respect et la protection des droits de l'Homme, du droit du travail, de l'environnement et la lutte contre la corruption. Cette mission serait impossible sans toutes nos parties prenantes qui s'associent à nos efforts et font vivre nos convictions communes.

LA RSE, UNE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE, PRIORITAIRE ET INCLUSIVE POUR GESTION CREDIT EXPERT

La responsabilité sociétale est une démarche volontaire, prioritaire et inclusive dans le développement des activités de GESTION CREDIT EXPERT, et ce, depuis sa création en 1970.

Nous n'avons pas attendu la Loi Pacte pour définir notre "raison d'être" qui guide nos décisions, nos actions ou nos relations au quotidien. De notre point de vue, la RSE ce sont des principes, qui appliqués ensemble, conduisent à repenser l'entreprise de manière globale (son organisation, son système de management, son offre produit).



Ensemble, notre mission, notre vision et nos valeurs, constituent les véritables fondations de notre groupe.

Notre politique RSE repose principalement sur :

- notre engagement officiel au Pacte Mondial des Nations Unies ; le document complet de notre communication sur le progrès (COP) est disponible depuis notre site internet et est actualisé chaque année ;
- l'engagement auprès de "Entrepreneurs du Monde" et de "NAMASTE" ;
- les actions de protection de l'environnement, notamment le recours à "EASYTRI" pour la revalorisation des déchets de bureau ;
- les actions continues d'amélioration de la vie des collaborateurs au travail ;
- la lutte contre la corruption.

NOTRE DÉMARCHE RSE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES :

1. DROITS DE L'HOMME

Nous nous donnons pour mission de promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans notre sphère d'influence. Et nous veillons scrupuleusement à ne pas nous rendre complices de leurs violations.

L'humain reste au cœur de la performance de l'entreprise : cohésion, esprit d'équipe et bien-être au travail sont une priorité.

Par ailleurs, nous soutenons financièrement des associations à but non lucratif dont les valeurs sont proches des nôtres, qu'elles soient locales, nationales ou internationales.

2. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

GESTION CREDIT EXPERT respecte la législation française en matière de droit du travail et les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail qui couvrent les principes et droits fondamentaux au travail : liberté d'association, droit de négociation collective, interdiction de toute forme de discrimination et de harcèlement, respect de la personne et maintien de son intégrité et de sa dignité.

3. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe GESTION CREDIT EXPERT a fondé sa politique de maîtrise et de réduction de son empreinte environnementale sur trois engagements fondamentaux :

- le respect de la réglementation en vigueur
- la prévention des différents types de pollutions
- l'amélioration continue des connaissances, des enjeux et des actions mises en place pour une meilleure performance environnementale.

4. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Membre fondateur de l'ANCR, Syndicat National des Cabinets de Recouvrement de Créances et de Renseignements Commerciaux puis de la FENCA, association des cabinets de Recouvrement en Europe qui définissent les règles déontologiques de la profession, GESTION CREDIT EXPERT s'engage à les respecter et à les promouvoir.

LE GLOBAL COMPACT POUR FORMALISER NOTRE STRATÉGIE ET NOTRE PERFORMANCE RSE

Lancée en 2000 par les Nations Unies, le Global Compact (ou Pacte Mondial) est une initiative à destination – principalement – des entreprises, pour les inciter à adopter une attitude socialement responsable. GESTION CREDIT EXPERT est signataire depuis 2011 de ce pacte international pour soutenir les 10 principes du Global Compact relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Cette démarche est volontaire et non contraignante, elle est aussi proche de la réglementation française. Toutefois, nous nous engageons à progresser chaque année sur au moins l'un des principes, et devons remettre un rapport annuel expliquant les progrès réalisés (notre COP), sous peine d'exclusion.

LA RSE, UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE, CONNUE ET PORTÉE PAR CHAQUE COLLABORATEUR AU SEIN DE GESTION CREDIT EXPERT...

La RSE est l'affaire de tous au sein de GESTION CREDIT EXPERT. Elle nous anime lorsque nous recrutons un nouveau collaborateur, elle nous guide aussi lors des entretiens d'évaluation annuels (elles sont partie intégrante de la grille d'évaluation au même titre que le savoir-être et le savoir-faire). Et pour chaque mission de recouvrement (mandat) que nous menons au bénéfice de nos clients, nous contribuons significativement à améliorer leur trésorerie, à soutenir leur croissance, ou à préserver leurs emplois. Nous gardons tous bien en vue que les retards de paiement et les impayés ont été à l'origine de 13 500 faillites d'entreprises et ont conduit à la suppression de 38 000 emplois en 2017. Ainsi, quand nous recouvrons les impayés ou que nous conseillons les entreprises sur la gestion de leur poste clients, nous sommes convaincus que nous contribuons à préserver la santé des entreprises et donc aussi de leurs emplois.



...ET LARGEMENT DIFFUSÉE À TOUTES NOS AUTRES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Nous sommes évalués chaque année par EcoVadis, plateforme collaborative de notation RSE entre acheteurs et fournisseurs. Les fiches d'évaluation EcoVadis nous permettent de mesurer et de démontrer la performance RSE de notre groupe sur une échelle détaillée et de la partager avec de nombreux clients, avec un maximum de crédibilité et de contrôle. Après avoir été certifié "Silver" depuis 2016, GESTION CREDIT EXPERT vient de recevoir en septembre 2019 la médaille "Gold" avec un score de 72/100. Ce qui classe le groupe parmi le top 1 % des 60 000 entreprises évaluées dans le monde les plus performantes en matière de RSE.



Notre COP est disponible sur le site internet à destination de toutes nos parties prenantes (clients, prospects, fournisseurs, partenaires, collaborateurs, banques, associations et affiliations) et transmise à tout nouveau collaborateur dans le cadre de son programme d'intégration.

Enfin, nous participons à des matinées réservées aux PME pour faire la promotion sur notre territoire d'une démarche RSE, levier de performance. Nous avons par exemple témoigné cette année auprès d'un public de professionnels lors d'une matinale APEC sur le thème : démarche RSE, quels impacts sur les pratiques RH ?

QUALITÉ ET DÉMARCHE RSE : UNE COMPLÉMENTARITÉ DE BON SENS POUR GESTION CREDIT EXPERT

Nous sommes convaincus que notre Système de Management Qualité couplé à une démarche RSE structurée permettra à GESTION CREDIT EXPERT de renforcer deux qualités essentielles pour sa pérennité : son agilité et la capacité d'adaptation de son modèle économique aux évolutions de son écosystème.

GESTION CREDIT EXPERT est certifié ISO 9001 depuis 1999. **Notre Système de Management Qualité constitue un socle** pour nous assurer que les besoins de nos clients sont bien pris en compte et que l'on sait y répondre de manière adaptée et pérenne. Ce socle nous aide à mener nos actions en faisant appel à notre bon sens, au pragmatisme et à la simplicité, il a pour **principal objectif de nous aider à garder le cap dans la durée lorsqu'il s'agit de nous améliorer en continu.**

GESTION CREDIT EXPERT possède une culture et la structure pour faciliter le déploiement de notre démarche RSE : stratégie, politique, objectifs, plans d'actions, etc.

Un processus établi dans le cadre d'un Système de Management Qualité peut, en complément des données d'entrée "qualité" (clients, réglementation, coûts, délai, etc.), en intégrer de nouvelles (réduction des déchets, nombre d'heures de formation, égalité H/F, consommation d'énergie, etc.).

Le SMQ et la démarche RSE s'appuient tous deux sur une dynamique d'amélioration continue basée sur des étapes dont les données d'entrée couvrent des champs + ou - vastes, mais qui sont similaires dans leur séquençement :

- analyse des **risques/opportunités** (ou impacts),
- identification des **parties prenantes** et de leurs attentes,
- définition et partage **d'une vision, des valeurs, et d'une stratégie,**
- déclinaison de cette stratégie en politique et **objectifs opérationnels,**
- établissement et mise en œuvre des **plans d'actions d'amélioration,**
- mise en place de **dispositifs de mesure et de surveillance de la performance, d'indicateurs, et des anomalies,**
- **revue des résultats et amélioration continue des performances** sur l'ensemble des champs traités par les démarches.

GARANTIR DANS LE TEMPS LA FIABILITÉ DE NOTRE DÉMARCHE RSE, NOTRE NOUVELLE AMBITION DÈS 2020

Parce qu'aujourd'hui plus que jamais nous avons conscience du rôle que nous avons à jouer auprès de nos clients et de toutes nos autres parties prenantes, nous voulons leur apporter une garantie sur notre performance globale et durable et nous devons les aider aussi à atteindre leurs propres objectifs lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre d'autres modèles de développement plus vertueux et plus respectueux des Hommes, des Femmes, et des ressources disponibles sur notre planète.





C'est donc tout naturellement que nous souhaitons **d'ici les prochains mois actionner d'autres outils pour progresser et donner plus de sens et plus de cohérence d'ensemble à notre engagement RSE**. Ainsi, nous avons pour projets en 2020 :

- De construire et formaliser une feuille de route RSE en nous appuyant sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en septembre 2015 par l'ONU. Ces objectifs offrent un agenda universel à atteindre d'ici 2030 pour construire un monde plus durable et inclusif.
- D'introduire notre stratégie RSE dans notre revue de direction.
- D'intégrer le parcours de labellisation LUCIE 26000.

À PROPOS DE GESTION CREDIT EXPERT

Créée en 1970, **GESTION CREDIT EXPERT est un facilitateur de l'économie** qui apporte aux entreprises de toute taille et dans tous les secteurs, des solutions sur mesure pour les aider à augmenter leur trésorerie et à réduire leurs risques de crédit clients. Les 3 solutions clés de GESTION CREDIT EXPERT sont : le conseil en Credit Management opérationnel (diagnostic/recommandation/formation) ; le recouvrement de créances civiles et commerciales (B2C et B2B) ; les enquêtes civiles et les renseignements commerciaux. Les 52 juristes, chargés de recouvrement, enquêteurs, analystes et consultants du groupe GESTION CREDIT EXPERT sont tous basés en France, dans 7 villes. Nous disposons également d'un réseau international de 300 partenaires (avocats, huissiers, médiateurs, confrères étrangers), qui nous permet d'intervenir dans le monde entier.

CHIFFRES ET INFORMATIONS CLÉS

1970, la création, et aujourd'hui :

- 23^e des 500 spécialistes français de la gestion externalisée du poste clients et du recouvrement de créances ;
- TOP 5 en France des sociétés 100% indépendantes.

3 métiers, 4 marques

- Recouvrement, relance : FRANCE CREANCES, SFNP ;
- Enquêtes (B2B, B2C) : INFORCREDIT ;
- Conseil, formation : BFR Experts.

130 m€ sous gestion

- 100 m€ pour compte de tiers ; 30 m€ pour compte propre ;
- **100.000 dossiers gérés**, 10.000 enquêtes/an ;
- Clients de toutes tailles, dans tous les secteurs.

Équipes toutes basées en France

- 52 personnes réparties sur 3 entités juridiques et 7 sites

Interventions dans le monde

- **8 langues** de travail ;
- **300 partenaires** en France et partout dans le monde (auxiliaires judiciaires et correspondants).



Contact

Mélanie LÉONETTI, Responsable Communication et Marketing
m.leonetti@gestioncreditexpert.com



PRIMUM NON NOCERE



Lauréat du Coup de Cœur “Bien-être au travail” dans la catégorie “Meilleure démarche RSE”

AGIR POUR LE SIÈCLE QUI VIENT

Le concept du développement durable est né en 1987 dans le rapport BRUNDTLAND par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland.

La RSE est donc la prise en compte par l'entreprise de ses interactions avec la société qui l'entoure. Cette approche permet à une organisation de réduire ses impacts environnementaux, d'optimiser ses dépenses, de créer du lien social, de réduire les impacts de ses activités sur la santé humaine et d'impacter positivement la société par des actions vertueuses et exemplaires duplicables. Et tout ceci, tout en maximisant l'image de l'organisation elle-même.



Dès la publication de la loi GRENELLE 1 (2009), ce fut le début de la prise de conscience des impacts que notre secteur génère pour transporter, accueillir, nourrir et informer nos clients.

Cette première période était une période de “transition” pour faire comprendre les enjeux au plus grand nombre. Enjeux sociaux, économiques, écologiques et sociétaux.

C'est l'intégration des sujets suivants dans la réflexion des dirigeants : optimisation des consommations d'eau, réduction des sources d'énergies non renouvelables, mesure des émissions de gaz à effet de serre, prévention des risques chimiques, modélisation des achats responsables, amélioration de la qualité de l'air, mesure de la qualité de vie au travail, mesure de la qualité perçue, etc. Sur le terrain les

consciences ont émergé, les clients sont de plus en plus exigeants sur ces sujets, les professionnels sont de plus en plus engagés sur tout le territoire.

La santé environnementale et la responsabilité sociale et sociétale des organisations (RSO), sont un projet politique au sens noble du terme. Les citoyens, entreprises, ONG et administrations sont invités aujourd'hui à s'approprier ce projet de société et à construire le leur.



Ces sujets sont techniques et ils demandent de l'expertise, du temps et de la volonté face à de nombreux lobbies publics et privés aux objectifs souvent contradictoires.

Notre devoir de citoyens responsables, d'entrepreneurs engagés, nous incite à revoir notre modèle de consommation et de production pour un modèle plus juste qui priorise le bien-être, et non l'argent et le pouvoir, certes nécessaires en termes de moyens.

Nous proposons une nouvelle vision au secteur de la santé qui doit occuper le cœur de l'économie dès aujourd'hui.

En effet, il faut reconsidérer ce secteur qui est bien plus qu'une source de dépenses et une cause de déficits, tel que présenté chaque automne à l'heure du vote du budget de l'État par les parlementaires, mais un secteur créateur d'emplois locaux non délocalisables, un levier de croissance économique et d'innovations, et in fine, une dynamique qui améliore la santé des populations. Le système sanitaire axé sur le curatif devra prendre le virage



de la prévention. C'est donc maintenant que nous devons agir, c'est maintenant que tout devient possible, si nous acceptons individuellement et collectivement de relever ce défi. Chaque mois, l'agence Primum Non Nocere rencontre des élus régionaux et nationaux pour leur apporter des solutions. Nous sommes une entreprise politique et œuvrons à l'émergence d'un lobbying éthique.

L'objet est de vous présenter notre vision, nos actions et outils pour donner envie d'agir aux acteurs de terrain et aux décideurs politiques et économiques qu'il faut convaincre pour rendre possible ce nouveau monde de la santé et de l'entreprise. Principe de prévention, de précaution, de responsabilité... si tout simplement le principe était celui de la collaboration active dans l'intérêt général ? Et si chacun d'entre nous faisait sa part ?

LA RSO RÊVE À LA MODE OU LEVIER DE PERFORMANCE ?

La RSO consiste à transformer le concept du développement durable en actions concrètes au sein d'une organisation. Déclinée dans les secteurs, elle permet de réduire les impacts de l'activité sur l'environnement et sur la santé humaine et animale, de créer du lien social. Cette démarche RSO nécessite un plan d'actions et un accompagnement spécifique pour atteindre des résultats probants et pérennes. Issue du Grenelle de l'environnement et du Plan national santé environnement (le PNSE3), cette politique est reprise dans l'accord de Paris signé lors de la COP 21 et confirmée par les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Au quotidien et en pratique, elle indique un cadre pour changer le monde du travail.

LA FORMATION DES ACTEURS EST CE QUI ÉLÈVE !

La direction, les managers, les responsables, les équipes ne devraient-ils pas bénéficier d'une formation initiale et commune pour leur enseigner les fondamentaux de la RSO ? Ce tronc commun aurait le mérite de leur donner un vocabulaire partagé pour mieux collaborer par la suite. Il permettrait à la sphère dirigeante de répondre aux préoccupations émergentes des collaborateurs aux mêmes citoyens sur les questions environnementales, l'exposition aux produits chimiques et aux champs électromagnétiques, l'économie circulaire.

À l'agence Primum Non Nocere, nous faisons notre part avec des formations en ligne, un mooc à venir, des "cafés santé" pour partager notre savoir, et l'animation d'un diplôme universitaire sur le développement durable en santé, construit avec le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) et porté par le CESEGH. Ou encore, au fil de séances informelles, nous sensibilisons des élèves de collèges et lycées.

Depuis trois ans, nous intervenons dans les formations initiales de trois Instituts de formation en soins infirmiers pour sensibiliser les étudiants infirmiers à l'éco-conception des soins. Enfin, nous animons un think-tank citoyen, le "cercle Hippocrate®" pour essayer, sensibiliser et donner envie d'agir au plus grand nombre.



RÉDUIRE LES EXPOSITIONS À RISQUE

Les perturbateurs endocriniens sont omni-présents et leur présence est particulièrement préoccupante à certaines étapes de la vie. Nous appelons de nos vœux la création d'une autorisation de mise sur le marché simplifiée pour les cosmétiques avec des exigences particulières pour tous les produits à destination des femmes

enceintes, des femmes en âge de procréer, des enfants. Imposer par ailleurs un étiquetage des nanoparticules présents dans les produits de grande consommation serait une bonne mesure.



De même, nous devrions réduire, voire supprimer, la présence des perturbateurs endocriniens dans les biens de consommation en favorisant les produits écolabellisés par un taux réduit de TVA. Ou encore, il serait nécessaire de protéger tous les professionnels de santé de l'exposition au formol et au formaldéhyde en utilisant des procédés



innovants que nous avons identifiés. Protéger dès le plus jeune âge les populations des perturbateurs endocriniens et des substances les plus toxiques, et les alerter sur les effets des nanoparticules, serait une avancée majeure en termes de santé publique. En- fin, l'exposition aux champs électro-magnétiques demeure un sujet peu exploré alors que des solutions existent pour en réduire les impacts comme celle d'intégrer l'émissivité des équipements comme un critère, dès la décision d'achat. De même, le sujet des nuisances sonores émerge progressivement et trouve des solutions simples avec des matériaux spécifiques et la mise en place d'attitudes plus respectueuses.

À Primum Non Nocere, nous faisons notre part. Nos locaux sont éco-conçus et rénovés avec des matériaux non émissifs, la qualité de l'air intérieur est mesurée en permanence, nous avons supprimé tous les produits chimiques. Nous embarquons nos partenaires et les accompagnons pour identifier et réduire l'ensemble des pollutions.

Nous animons un "LABRSO[®]", pour repérer partout dans le monde les produits et procédés moins impactants, les tester et les rendre accessibles en France au plus grand nombre. Nous mettons ainsi une veille technologique au service de la santé. La recherche du bien-être au travail des collaborateurs de l'agence est une réalité chez nous : Gi gong, séances programmées avec un ostéopathe, naturopathe, cuisine collective pour une alimentation saine. Et pour prendre l'air ensemble, nous allons planter des arbres ! L'agence, située en centre-ville, dispose de son potager cultivé selon les principes de la permaculture, et les abeilles de nos ruches s'occupent de la pollinisation. Ainsi, nos partenaires ou simples citoyens qui viennent à notre rencontre pour tester de nouveaux menus, partagent avec nous une cuisine faite sur place avec des légumes bio, de saison et cultivés à l'étage. Enfin, nous accueillons dans notre espace collaboratif de jeunes start-up et des artistes que nous soutenons dans leur développement.



VERS UNE SANTÉ GLOBALE

Depuis huit années, nous mettons nos compétences au service de cette noble cause. Cela signifie oser et changer les codes : transformer l'entreprise en un lieu d'épanouissement. Mettre au cœur des projets d'établissements le bien-être, la satisfaction et la santé au travail des collaborateurs pour leur permettre de mieux prendre en charge celle des autres.

Pourquoi ne pas impulser dans chaque organisation une action sur la biodiversité quand nous savons que sa protection est nécessaire à la vie de notre planète ? Pourquoi ne pas évaluer et développer les médecines alternatives et complémentaires ?



Cette publication vise à mettre en lumière les actions, les idées et les initiatives et démontrer que c'est possible !

LES TENDANCES À VENIR

La décennie qui arrive sera "disruptive" et nous devons nous y adapter.

Tout d'abord, des outils très innovants sont à la disposition des établissements, plus de 500 se sont déjà connectés à un outil de pilotage de leur stratégie RSE (PRIMUM OFFICE[®]), à une application en ligne de mesure du bien-être et de la santé au travail (B2ST[®]), à une plateforme de sourcing au niveau des achats pour investir uniquement dans des produits et procédés innovants et moins impactants (Le LAB RSE[®]), à une application collaborative qui met les outils numériques au service du bien commun(WEAKT[®]) et une nouvelle dynamique très prometteuse l'analyse en "écoconception des services" pour innover et réduire les impacts liés à nos métiers.

Mais c'est aussi le label THQSE[®] (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale) qui intègre les objectifs de développement durable de l'ONU, les réglementations du Grenelle, les objectifs du PNSE (Plan National Santé Environnement).

C'est l'intégration de la Santé Environnementale dans les organisations.

Enfin, c'est la loi PACTE qui permet de mettre en œuvre des entreprises "à mission" qui définissent leur raison d'être, leur objectifs et les moyens de les atteindre. Alors on peut d'ores et déjà rêver à des "territoires à mission" qui fédéreront les entreprises, des aéroports, des ports, les collectivités, les établissements de santé et scolaires autour d'objectifs commun.

Les organisations seront des lieux de vie, des lieux de santé qui mettront en lumière tout le savoir-faire Français en la matière envers une clientèle internationale exigeante.

Nous sommes une équipe de 25 collaborateurs avec de multiples expériences.

Thermiciens, qualitatifs, ergonomes, ingénieurs, chimistes, spécialistes en éco-conception, professionnels de santé, de la restauration, experts spécialisés en revalorisation de matières résiduelles, communicants, tous engagés dans une même dynamique : "Agir pour la santé des générations actuelles et à venir". Nous sommes une "entreprise à mission" qui accompagne ses clients dans des démarches RSE en y intégrant le volet de la santé environnementale, pour protéger clients et collaborateurs des risques émergents et en faire un axe majeur pour notre pays.

Nous proposons une méthodologie qui a fait ses preuves dans de nombreux domaines. Il s'agit tout d'abord lors d'un diagnostic initial d'élaborer un scoring RSE pour votre organisation et obtenir ainsi une notation THQSE® (mettre l'image du scoring ci-dessous). Sur cette base, nous vous proposons un plan d'actions qui intègre les ODD de l'ONU, les enjeux des Grenelles 1 et 2, de l'Accord de Paris, de l'ISO 14001 et 26000 et également du Plan National Santé Environnement (PNSE).

Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en œuvre des actions. Nous guidons et nous contrôlons la mise en œuvre des axes d'amélioration pour pouvoir à terme obtenir le label de qualité THQSE®.

Nous avons créé de nombreux outils permettant d'animer une stratégie RSE et de la faire partager avec les clients et les collaborateurs, grâce à une plateforme collaborative et une application WEAKT en ligne.





ALIMENTATION COUCHE-TARD



Lauréat du Coup de Cœur "FIDEF"



ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE UNE DIFFÉRENCE ALORS QUE NOUS CHEMINONS VERS L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

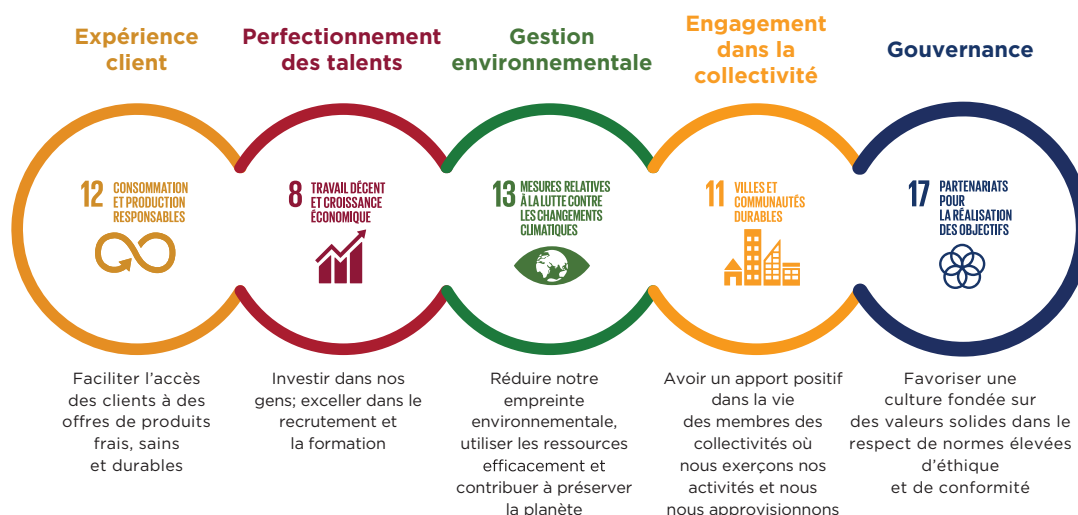
Une étape importante a été franchie cette année, en 2019, avec le lancement de notre premier rapport global sur le développement durable. Nous sommes fiers de cette avancée pour notre entreprise et souhaitons souligner le travail remarquable de nos gens du monde entier afin de réduire notre empreinte écologique et d'améliorer nos collectivités.

Nous soulignons nos réussites, mais restons humbles. Notre parcours global en développement durable n'en est qu'à ses débuts et nous avons fort à faire pour mettre en place une approche plus structurée et unifiée.

Nous présenterons ci-dessous certains des points saillants contenus dans notre premier rapport. Les initiatives décrites ici et dans le rapport ont été mises en oeuvre de mai 2017 à mars 2019.

NOS DOMAINES D'INTÉRÊT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous avons défini cinq domaines d'intérêt autour desquels s'articulent nos initiatives de développement durable et qui s'alignent sur les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies ("ONU") :






EXPÉRIENCE CLIENT

Les besoins de nos clients sont au centre de toutes nos activités. Nous souhaitons enrichir l'expérience client et permettre aux gens pressés d'avoir accès à des produits de qualité et à un excellent service.

Nous constatons déjà que plusieurs de nos magasins dans le monde explorent la possibilité de proposer une gamme variée de boissons et d'aliments frais tout en offrant des carburants à faible émission de carbone, des bornes de recharge pour véhicules électriques et des lave-autos plus écologiques. À mesure que nous évoluerons à travers ce parcours, nous continuerons de saisir les occasions lorsqu'elles se présenteront, de partager et d'adapter les meilleures pratiques et de donner accès à des solutions durables.

Initiatives clés:

-  Boissons et aliments frais
-  Services de lave-auto de qualité
-  Carburant durable et autres options énergétiques



PERFECTIONNEMENT DES TALENTS

Nos gens de partout dans le monde sont au coeur de nos activités. Leur engagement, leur motivation et leur talent ont fait le succès de nos magasins d'accommodation.

Nous développons les compétences de nos dirigeants pour qu'ils puissent perfectionner leurs équipes, instaurer une culture fondée sur nos valeurs et maintenir un milieu de travail sûr et respectueux. Nous nous appliquons également à être un employeur inclusif et attrayant et à offrir à nos employés un environnement de travail au sein où ils se sentent respectés. Nous investissons constamment dans des programmes et des solutions numériques, car nous souhaitons que nos employés soient fiers de leur travail, de leur employeur et de leur contribution.



Initiatives clés:

-  Perfectionnement de talents
-  Diversité et inclusion
-  Engagement des employés

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Le développement durable est une priorité de premier plan. Nous nous appliquons à trouver des façons innovantes d'utiliser nos ressources efficacement, de réduire notre empreinte carbone et de minimiser les déchets produits par nos produits et services.



Initiatives clés:

-  Énergie et empreinte carbone
-  Réduire, réutiliser et recycler

ENGAGEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

Nous sommes engagés à être un bon voisin en contribuant à des communautés sécuritaires, en santé et énergique. En plus de soutenir les causes communautaires locales, nous contribuons également au soutien de la jeunesse et à la prévention du crime par nos investissements et partenariats stratégiques. Soutenir ces causes locales est important pour nous et l'un des meilleurs moyens de répondre aux besoins des communautés, en plus d'engager les clients, les employés et les parties prenantes.



Initiatives clés:

-  Accompagner nos jeunes et nos enfants
-  Renforcement de nos communautés

GOUVERNANCE

Dirigés par nos principales valeurs, nous nous efforçons de mener nos activités selon les normes les plus strictes de conduite éthique et d'intégrité, engageant nos partenaires et présentant l'information en toute transparence. Alors que nous nous engageons à communiquer de manière plus transparente et plus claire sur nos efforts en matière de développement durable, nous avons commencé à élaborer une stratégie de développement durable étalée sur trois ans.

Initiatives clés:

-  Leadership en matière de développement durable
-  Engagement des parties prenantes

À mesure que nous continuons de faire croître notre marque globale, nous créons une culture commune qui nous permet de focaliser sur un seul objectif, celui de devenir la destination préférée pour l'achat de marchandises et de carburant à travers le monde.

www.actevolue.com.

UDAF 34



Lauréat du Trophée "Meilleure démarche RSE - ESS"



C'est tout naturellement que l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault (UDAF34) a eu le plaisir de participer au Trophée RSE et performance globale dont une catégorie a été dédiée aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

En effet, notre Union est engagée historiquement dans une démarche qualité (ISO 9001 depuis 1997) et a évolué de **manière pionnière** pour notre secteur vers une évaluation ISO 26000 niveau confirmée (dès 2014).

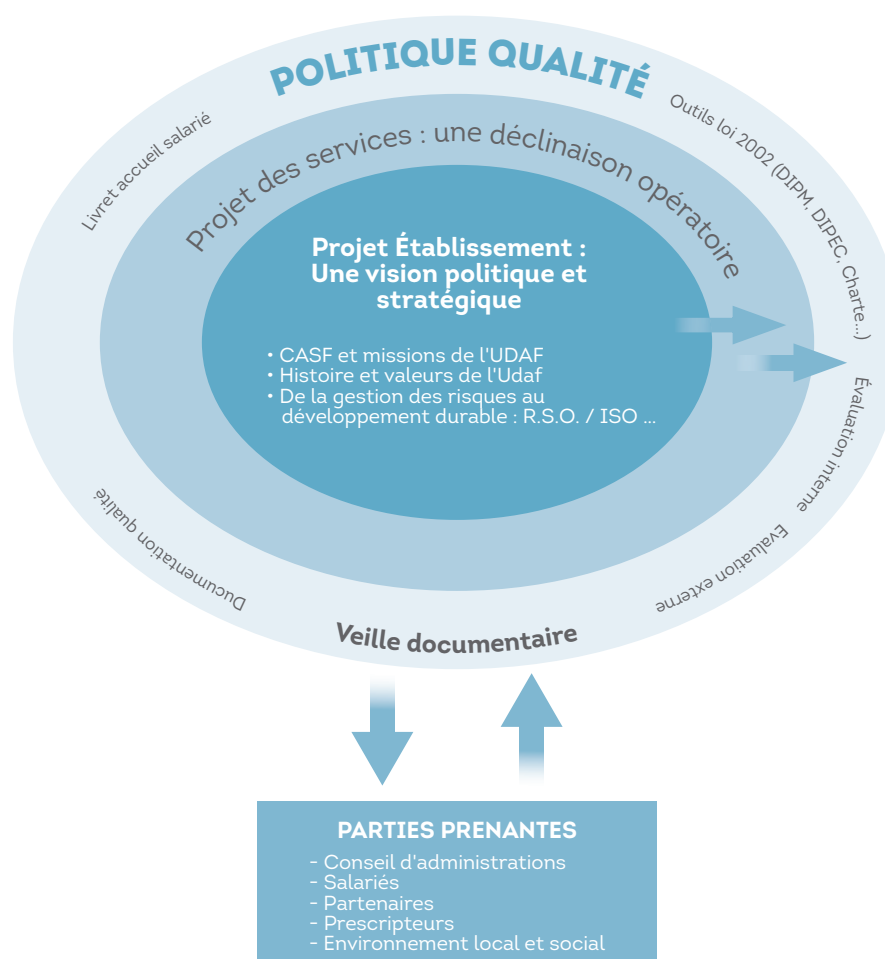
Œuvrant sur la totalité des champs couverts par la RSE, s'il n'est pas possible de dresser un panel exhaustif des différentes actions/innovations développées en la matière, il nous est paru intéressant de dresser en quelques lignes :

NOTRE DEMARCHE...VERS LA RSE

Portée par une conviction et un engagement sans faille de la gouvernance et des équipes, c'est surtout le cheminement, les réflexions, les évolutions qui mènent à la RSE qui nous ont passionnés.

Si l'UDAF34 est inscrite dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (le Directeur Général est membre de la Délégation Régionale Occitanie UDES sur le collège NEXEM), elle a des missions de service public dans un environnement législatif et financier contraint. Et que c'est le fait de (re)donner du sens aux équipes, aux bénévoles associatifs, aux parties prenantes pour susciter l'envie de nous rejoindre qui font pour nous de la RSE un levier opérationnel fort intéressant. Et qui permet de chercher à dépasser les obligations légales dans une visée d'amélioration continue.

PRÉSENTATION : LA DOCUMENTATION QUALITÉ DANS SON ENVIRONNEMENT



rencontre

a meeting
with...

UDAF de l'Hérault

L'UDAF de l'Hérault place ses missions
sous le sceau de la RSO

Avant d'obtenir l'évaluation AFAQ 26000 sur la responsabilité sociétale des organisations (RSO), l'association héraultaise a souhaité prendre le temps d'analyser ses acquis. Un diagnostic 360° ISO 26000 réalisé par AFNOR Compétences l'a aidée à réaliser cette analyse et à se situer comme pionnière vis-à-vis d'autres organisations similaires.

Au sein de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault, la qualité s'inscrit depuis longtemps au cœur des préoccupations. Elle fait l'objet d'une démarche structurée grâce à une certification ISO 9001 obtenue dès 1999. « L'ISO 9001 est devenue une culture d'entreprise chez nous », note Marc Pimpeterre, directeur général de l'UDAF 34. La refonte du projet institutionnel et stratégique en 2013 a été l'occasion d'élargir la démarche, en intégrant un axe « vers un développement durable pour les familles et l'organisation ».

Une démarche de RSO pérenne

Dès lors, l'association héraultaise a recensé ses bonnes pratiques à partir d'un diagnostic 360° ISO 26000 avec AFNOR Compétences. « Notre objectif était de décrire les actions déjà engagées, à l'image du covoiturage mis en place à l'initiative des salariés eux-mêmes, ou de notre politique de formation qui se situe bien au-delà des obligations légales et sert de socle à notre gestion des compétences. Nous avons ouvert une antenne à Béziers en 2011 pour limiter les déplacements des salariés et garantir aux familles l'accès aux mêmes droits sur le territoire que nous couvrons. Malgré l'augmentation du nombre de missions qui nous ont été confiées par les magistrats, le nombre global de kilomètres effectués par nos équipes a baissé ces deux dernières années », retrace Marc Pimpeterre.

Réalisée en février dernier au niveau confirmé*, l'évaluation AFAQ 26000 impulse aujourd'hui une nouvelle dynamique. « Nous ne l'avons pas adoptée à des fins de communication externe, même si bénéficier de cet affichage est toujours intéressant vis-à-vis de nos parties prenantes, notamment pour l'exercice de mesures de protection juridique. De plus, dans la mesure où nous sommes financés par de l'argent public, il nous semblait normal de justifier de la façon dont nous menons nos actions. Nous avons aussi pris conscience de nos forces et faiblesses et défini des plans d'actions pour nous améliorer », souligne le directeur général. Au chapitre des progrès, figure notamment la politique d'achat de l'UDAF qui s'effectuera désormais sur la base d'un référentiel pour sélectionner des fournisseurs « responsables ». L'action des administrateurs va en outre évoluer. Ils sont appelés à se mobiliser pour diffuser les bonnes pratiques de la RSO au sein des organismes où ils siègent. Autant d'initiatives scrutées à la loupe par les autres UDAF et par l'UNAF (Union nationale des Familles). « Toutes les UDAF pourraient se diriger vers cette évaluation en lien avec l'objet social. C'est un outil porteur de sens et de cohésion au sein des équipes comme pour chacune de nos missions », conclut Marc Pimpeterre.

Hérault's UDAF put its missions
under the patronage of CSR

Before taking the AFAQ 26000 assessment on organisations' corporate social responsibility, the Hérault-based association took the time to analyse what it already benefited from its social responsibility approach. A 360° ISO 26000 diagnosis led by AFNOR Compétences delivered the analysis and helped the association consider itself a pioneer compared to other similar organisations.

Within the Departmental Union of Hérault's Family Association (UDAF), quality has always been a central concern. Thus, it was structured through an ISO 9001 approach certified in 1999. "ISO 9001 has become a corporate culture for us", explains Marc Pimpeterre, managing director of UDAF 34. The revision of the association's institutional and strategic project in 2013 offered the ideal opportunity to expand the approach to include an axis called "towards a sustainable development for families and the organisation".

A perennial CSR approach

From then on, the Hérault-based association initiated a full inventory of its best practices in the field of sustainable development, thanks to the 360° ISO 26000 Diagnosis with AFNOR Compétences. "Our goal consisted in describing the actions already in place, such a car-pooling – an idea coming from employees themselves – or our training policy, which greatly exceeds legal obligations and constitutes the basis of our skills management. We opened an office in Béziers in 2011, in order to limit our staff's travels and to guarantee all families with the same access to their rights on the whole area we cover. Despite the increased number of our missions, the global distance covered by our teams has decreased over the past two years", retraces Marc Pimpeterre.

As for the AFAQ 26000 assessment realised last February, it places UDAF 34 at the "confirmed**" level and encourages a new dynamic within the association. "We didn't engage in the assessment in order to communicate, even though benefiting from this display is always interesting with respect to our stakeholders, especially in exercising legal protection measures. However, being a publicly funded organism, it seemed normal for us to justify the way we realise our actions. We are now aware of our strengths and weaknesses and have defined a roadmap to improve", underlines the managing director. Regarding scheduled progresses, UDAF's purchase policy will from now on be based on a framework in order to select responsible suppliers. The administrators' action will also evolve. They've been asked to broadcast CSR best practices within the various organisms they chair. All these initiatives will be under close scrutiny from the other UDAFs and UNAF (National Union of Families). "All UDAFs could work towards this assessment, which is closely linked with our purpose. It a meaningful tool, bearer of cohesion for our teams as well as for our missions", concludes Marc Pimpeterre.



Marc Pimpeterre,
directeur général de l'UDAF 34
managing director of UDAF 34

Repères

Fondée en 1945, comme ses homologues des autres départements, l'UDAF de l'Hérault représente les intérêts des familles par ses nombreuses représentations au sein de divers organismes et mène l'action politique locale et départementale en faveur des familles (protection des mineurs, tutelles, curatelles, aide au logement...). L'UDAF 34 compte aujourd'hui 3 429 familles adhérentes et vient en aide à environ 1 800 familles chaque année. Établie à Montpellier où est installé son siège, elle dispose également de deux antennes à Béziers et Sète et emploie 75 salariés.

Background

Created in 1945, as its counterparts in other departments, Hérault's UDAF protects families' interests, via its numerous presence within various organisms. It also leads the local and departmental political action in favour of families (protection of minors, guardianship, curatorship, housing assistance...). UDAF 34 currently counts 3,429 adherent-families and helps an average 1,800 families every year. Headquartered in Montpellier, it also operates two branch offices in Béziers and Sète and employs 75 persons.

* L'organisme évalué AFAQ 26000 obtient une note sur 1 000 points qui correspond à l'un des quatre niveaux de maturité du modèle (initial, progression, confirmé, exemplaire).
* The organism assessed according to AFAQ 26000 gets a grade based on a 1,000-points scale, which places it within one of four levels of maturity (initial, progression, confirmed, exemplary).

p. 05

AFNOR Certification - www.afnor.org/certification action&performance24



Donc, nous nous sommes posés la question : **“on y va ?”**

Habitué à fonctionner en groupes de travail interne, c'est tout un ensemble qui s'est embarqué dans l'aventure, ensemble qui en interne a fortement évolué (passage de 49 salariés à plus de 100).

“MAIS COMMENT Y ALLER... ET AVEC QUI ?”

La seconde question, plus redoutable que la première, nous a amené à faire un choix sur un accompagnement par un consultant extérieur certifié AFNOR pour un audit “360 degrés”. Ceci nous a permis à la fois de mieux cerner l'ISO 26000 (choix du référentiel en lien avec notre démarche ISO 9001) et d'y voir une formidable opportunité de mettre en lumière ce que nous faisons déjà de manière plus ou moins organisée et formalisée...mais également de ce que nous pourrions faire...

D'OÙ LA 3^e QUESTION : “DOIT-ON PRIORISER ET SI OUI QUOI ?”

D'une manière pragmatique, il nous a fallu nécessairement prioriser à la fois pour des raisons de manque de temps mais aussi de réalité budgétaire. Rappelons ici que nous dépendons de **l'argent public** confié, d'enveloppes budgétaires régionales limitatives !

D'une manière stratégique, il nous est revenu de découvrir les enjeux clés de notre Union. Si nous n'avons pas fait d'exclusion, nos équipes sont des professionnels de l'action sociale c'est-à-dire des humains travaillant pour des humains. Donc l'aspect qualité de vie au travail, recherche de fidélisation des salariés, recherche de la conciliation vie familiale/vie professionnelle s'est naturellement imposée, tout comme la loyauté des pratiques, la transparence et la recherche de l'écoute des bénéficiaires. Cet ADN a dû être enrichi de la formalisation et la mise en exergue de nos bonnes pratiques de développement durable, de l'ouverture à des parties prenantes au-delà de la chaîne de valeur, de la maîtrise de nos impacts environnementaux (gestion des déchets, gestion des déplacements, consommation de papiers, etc.).

Sans être ici encore exhaustif, de beaux projets ! Longs à mettre en place...donc il a fallu planifier ! Et là notre organisation, notre pratique affirmée de la démarche qualité (un but priorisé, des actions associées, un responsable dédié, des délais, des indicateurs et une revue de direction biannuelle) nous ont bien aidés.

Les objectifs stratégiques RSO retenus pour 2016-2019

 <p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autorité, légitimité et processus de décision • Déléguer • Garantir l'équité • Communiquer et informer
 <p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rationaliser la consommation de papier • Rationaliser la consommation d'eau • Réduire et valoriser les déchets • Acheter responsable
 <p>Ressources Humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir un management créatif • Déléguer • Garantir l'équité • Communiquer et informer
 <p>Usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la bienveillance • Promouvoir la participation • Être à l'écoute
 <p>Droits de l'Homme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la bienveillance • Promouvoir ces valeurs dans les achats • Favoriser la charte des majeurs protégés



Convaincre nos parties prenantes, identifiées également lors de l'audit 360 degrés, n'a pas été une difficulté au sein de notre structure car, en sus de notre objet social en lui-même fédérateur, la défense, la représentation des familles héraultaises, la gestion de services d'intérêt familiaux font partie de notre activité. Lorsque nous avons initié la démarche RSE il y a bientôt 8 ans, nous étions plutôt isolés dans la démarche et celle-ci a fait écho à nombre d'entre elles pour réfléchir et évoluer avec nous.

Ci-après quelques exemples de déclinaison :

Gouvernance :

- Mise en place d'un groupe RSO interne de salariés force de propositions ;
- Positionnement de l'UDAF34 comme site test pour la mise en place d'un tableau de bord avec l'ANAP en lien avec NEXEM.

Loyauté des pratiques

- Encadrer la démarche RSO par une volonté de publier les appels d'offre et une commission d'appel d'offres qui permet de gérer les risques de corruption/conflits d'intérêt : application volontaire de l'ordonnance de 2015 ;
- Charte illustrée de la personne protégée : en lien avec les membres du conseil de la vie sociale et l'aide d'un caricaturiste, innovation sociale visant à rendre lisible la charte pour une meilleure compréhension.

Questions relatives aux consommateurs :

- Participation à des campagnes publiques de santé, telles que le mois sans tabac ;
- Organisation de journées d'informations à la nutrition pour les familles.

Communauté et développement local

- Réalisation d'une étude de diagnostic territorial sur le nord du département. Diagnostic partagé et réalisé avec les parties prenantes telles que le conseil départemental de l'Hérault, la MSA, la CAF, université Paul Valéry de Montpellier, des élus locaux ;
- Décision : création d'une antenne de l'UDAF34 à Lodève afin de lutter contre les difficultés d'accès au droit et la désertification.

Environnement

- Mise en place d'un plan de déplacement des salariés : 60% des salariés résident à moins de 7 kilomètres de leur lieu de travail (création de deux antennes, etc.) ;
- Facilitation du covoiturage avec l'identification de places de stationnement dédiées ;
- Mesure de l'impact carbone de l'UDAF34 et action de compensation par exemple par la participation aux projets de reboisement sur des zones ayant fait l'objet d'incendies (ex : LOUPIAN, BOUZIGUES).

Relation et conditions de travail

LA DÉMARCHE QVT DE L'UDAF34

Une construction pas à pas

MANAGEMENT

- ✓ Adaptation quantitative de l'effectif d'encadrement
- ✓ Formations & séminaires : RPS, soft skills, implication, gestion des conflits, gestion du temps & des priorités, entretiens individuels, entretiens professionnels, ... + Relai vers les équipes
- ✓ Charte managériale
- ✓ Culture du management bienveillant

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- ✓ Accord Égalité Hommes-Femmes
- ✓ Accord Senior
- ✓ Équilibre vie perso - vie pro : Proximité lieu de travail - lieu de vie (40% <7%) ; Pas de réunion avant 9h ni après 17h ; Projet d'accord télétravail ; ...
- ✓ Accord Télétravail
- ✓ Projets : Mise en place CSE (dont Représentants de Proximité non-élus)
- ✓ Projets : Compte Épargne Temps



Des inscriptions multiples dans l'action

RELATIONS & CLIMAT

- Organisation entraïdante : binômes, professionnels de soutien, tuteurs d'entreprises, ...
- Dialogue social régulier & productif
- Démarche « ensemble, soyons Collabor'Actifs »
- Convivialité favorisée : lieux & temps dédiés
- 3 réunions corporatées / an : Réunion de starter (Janvier) avec les administrateurs, Réunion de Juin, Réunion de Septembre (format participatif)
- Encouragement au Co-Voiturage (produit par le GT RSO) (Places dédiées)
- Places dédiées personnes enceintes
- Cours wellness auto-gérés par les salariés : Running, Zumba, Ping-Pong, Pétaïque, ...
- Places de crèches réservées pour les salariés
- Biodiversité : écogestes, ruches, recyclage matériel informatique vers des structures d'insertion, ...

CONTENU DU TRAVAIL

- ✓ Formalisation claire de l'organisation & des périmètres
- ✓ Groupes de Travail : organisation, métier, ...
- ✓ Système de régulation de la charge par le collectif
- ✓ Analyse des Pratiques : via les cadres & via une psychologue externe
- ✓ ISO 9001
- ✓ Audit réguliers : IRTS-IFOCAS, Ernst&Young, CAC, ...

SANTÉ AU TRAVAIL

- ✓ DUERP révisé & diffusé
- ✓ Sensibilisation des managers
- ✓ Présence d'un préventeur formé en interne
- ✓ Présence-terrain forte des IRP
- ✓ Travail en symbiose avec le SIST AMETRA
- ✓ Groupes de Travail Internes Qualité, RSO, ...
- ✓ Démarche de la gestion de la violence externe : Processus, séances psychologue, téléphone d'urgence (MSA), ...

COMPÉTENCES & PARCOURS PRO

- ✓ Parcours d'intégration : Et, tournée, formations métiers, tuteurs d'entreprise, Livret, fiche, ...
- ✓ 1 EAD / an & 1 EP / an + Suivi individualisé UDAF & UNIFAF
- ✓ Plan de formation (2,30%)
- ✓ Mécanisme de gestion de carrière :
 - Mobilité (dont inter-secteurs), VAE, Contrat de professionnalisation, Service civiques, ...
 - Promotion : 100% des cadres sont issus de l'interne



Droits de l'Homme

- L'UDAF en partenariat avec le CCAS de Montpellier dédie un de ses appartements aux femmes victimes de violences conjugales tout en réservant en urgence pour leurs enfants des places à la crèche de l'UDAF34 afin de favoriser leur rétablissement et leur projet d'insertion professionnelle ;
- L'UDAF a répondu favorablement à la préfecture de l'Hérault sur l'accueil des migrants en réservant un de ses appartements en partenariat avec une association locale spécialisée en intermédiation locative ;
- Places réservées à la crèche pour l'accueil des enfants porteurs d'un handicap ;
- Réservation de places de stationnements dédiées aux femmes enceintes.

Pilotage économique

- Par un travail sur la QVT et RPS (ex : charte du manager, charte ensemble soyons collabor'actif, tuteurs d'entreprise, télétravail, etc.), pilotage d'indicateurs AT/MP, absentéisme et turn-over communiqués aux parties prenantes ;
- Démontré par des résultats économiques mesurés par des indicateurs environnementaux et financiers avec une tendance très favorable (ex : valeur de point service, consommation d'énergies, consommation de déchets, etc.) ;
- Soutenu par notre commissaire aux comptes et des cabinets d'experts-comptables via des audits organisationnels et d'amélioration d'efficacité économique :
 - Le CPOM 2014 - 2019 a pour trame générale le développement de la RSE au sein des services ;
 - Sécurisation et loyauté des pratiques (circuit de gestion des cartes et clés des personnes protégées, gestion des risques, etc.).

ET MAINTENANT ?

Si nos marges de manœuvre se sont forcément restreintes de par les actions menées -selon le rapport d'évaluation de l'AFAQ - le travail visant à "faire écho" auprès de nos partenaires (NEXEM, associations, UDAF, etc.), des entreprises est très vif. Nous sommes régulièrement sollicités pour faire part de notre retour d'expérience, échanger sur l'ISO 26000 qui donne les grandes lignes directrices de la RSE.

Cela nous permet de rester à l'affût, de continuer à évoluer car rien n'est jamais acquis, ni parfaitement reproductible en fonction du contexte.

Il est certain que le pilotage de structures ESSMS ne peut se faire sans initier, mettre en place des outils de pilotage qualité **via la RSE**, permettant de donner du sens, des valeurs.

À refaire... nous refaisons !



NOS PARTENAIRES

AG2R LA MONDIALE



Au cœur de notre histoire et de nos métiers, l'engagement sociétal structure notre raison d'être et inspire nos actions, nos produits et nos services. Il favorise le déploiement de nombreuses initiatives relevant de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et favorise l'intégration des objectifs du développement durable (ODD) dans notre stratégie et dans nos activités.

Par notre mode de gouvernance et notre vocation d'assureur de personnes, nous sommes depuis toujours guidés par la volonté de concilier performance économique et engagement social. A partir de 2004, cette ambition a pris une dimension sociétale avec la mise en œuvre des premières actions concrètes au plan écologique.

Pour nous, la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est à la fois une approche de la responsabilité élargie aux attentes de nos collaborateurs, assurés et partenaires et une méthode qui permet d'intégrer dans notre stratégie les objectifs du développement durable dans toutes ses composantes.

Gouverné selon les principes et les valeurs de l'économie sociale, nous ne rémunérons aucun actionnaire.

Nous utilisons une grande partie de la richesse économique pour renforcer nos fonds propres et garantir la pérennité du modèle assurantiel, c'est-à-dire la tenue de nos engagements sur le long terme.

En outre, nous partageons la valeur créée avec nos assurés et nos autres parties prenantes.

Les besoins sociaux se renforcent aujourd'hui sous l'effet de la persistance de la crise économique, du vieillissement démographique et de la fragilisation du lien social. Dans ce contexte, nous agissons au plus près des territoires pour réduire les vulnérabilités et préserver les solidarités.

Employeur responsable, nous animons une politique de ressources humaines.

Assureur solidaire, nous consacrons chaque année plusieurs millions d'euros par an à nos activités sociales. Nous aidons nos allocataires en difficulté par le versement d'aides individuelles et déployons de nombreux programmes de prévention. Nous intervenons selon quatre axes prioritaires :

- la prévention santé ;
- l'habitat ;
- le retour à l'emploi ;
- l'aide aux aidants.

Acteur de l'intérêt général, grâce à nos Fondations d'entreprise, nous agissons aux côtés des pouvoirs publics, des acteurs de l'ESS et des associations dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'entrepreneuriat des jeunes et de la solidarité entre les générations.

La préservation de l'environnement s'inscrit dans la continuité de notre métier d'assureur. Elle vise à renforcer "le capital santé" et le patrimoine global de nos assurés pour qu'ils puissent le transmettre dans de meilleures conditions aux générations futures. Nous prenons en compte l'impact environnemental de nos activités tant au titre de notre immobilier d'exploitation que de nos investissements financiers. En complément des actions qui relèvent de la responsabilité de l'employeur, nous agissons pour promouvoir en interne des comportements écoresponsables.

Nos engagements sont formalisés dans le cadre des plans d'entreprise successifs : 2009-2011, 2012-2014, 2015-2017, 2018-2020. Ils sont renouvelés chaque année par différentes adhésions aux initiatives ou organismes.

L'éthique des affaires représente l'ensemble des règles, normes ou engagements volontaires qu'une entreprise s'engage à respecter au sein de son organisation comme dans ses relations avec les clients, fournisseurs et administrateurs. Les engagements d'AG2R LA MONDIALE en matière d'éthique des affaires reposent sur 5 principes directeurs : le respect des personnes, l'intégrité, la transparence, la recherche continue du progrès et la RSE.

Convaincu que l'intégrité d'une entreprise est une garantie de pérennité et un gage de sécurité pour les clients, les fournisseurs, les administrateurs, AG2R LA MONDIALE a également adopté une politique de tolérance zéro en matière de corruption.

Les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour écarter le risque de corruption sont décrites dans le guide de lutte contre la corruption.



GREEN INNOVATION



Green Innovation est le premier magazine du groupe qui traite de manière transversale l'ensemble des sujets relatifs à la transition écologique sous l'angle économique, structurel et conjoncturel : RSE, énergies, finance verte, droit, services, transport, mobilité, tourisme, BTP/immo, sont autant de sujets traités.

Associant une ligne éditoriale unique ainsi qu'une diffusion print et digitale, il est devenu en quelques années la revue spécialisée la mieux diffusée et la plus appréciée par les acteurs publics et les entreprises du monde de l'innovation ainsi que du développement durable.

Il est désormais le magazine français leader de la presse économique BtoB axée développement et innovation et s'avère être au cœur l'écosystème de médias du groupe Consilde Media.

www.consilde.com

NEXEM



Principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif, Nexem représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services, employant plus de 300 000 salariés dans 5 secteurs : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem promeut le modèle associatif comme meilleure réponse à l'accompagnement des personnes les plus fragiles, au service d'une société solidaire et inclusive. Cet engagement, Nexem le concrétise en investissant les politiques publiques, en agissant pour la structuration du secteur qui évolue, en accompagnant ses adhérents dans toutes les problématiques qui font la vie des associations, et en soutenant l'innovation sociale.

En tant qu'organisation professionnelle, Nexem négocie au niveau des champs conventionnels de la convention collective 66 et les accords CHRS, au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) et enfin, au niveau multi-professionnel, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

Soutenir les acteurs associatifs dans leur démarche de responsabilité sociétale

Le projet de Nexem est de relever les grands défis du secteur au service des associations et, à travers elles, des personnes fragiles. La transition énergétique et écologique constitue l'un de ces grands défis. C'est donc naturellement que Nexem, depuis plusieurs années, soutient ses adhérents dans leur démarche de responsabilité sociétale à travers son offre de formation, ses divers supports d'informations (articles, notes, vidéos, etc.) et sa politique partenariale.

La responsabilité sociétale (RS) est, ces dernières années, un sujet prégnant dans notre environnement. Dans le secteur associatif, nous parlons davantage de responsabilité sociétale d'organisation (RSO) que de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Pour autant, RSE, RSO et RS recouvrent la même réalité.

Être dans une démarche de responsabilité sociétale c'est assumer la responsabilité des impacts négatifs et positifs de ses décisions, de ses activités sur la société, sur l'environnement et en rendre compte. C'est aussi, contribuer, à son échelle, aux défis du développement durable au niveau social, environnemental et économique.

Les associations que Nexem fédère, s'inscrivent, par nature, dans une démarche de responsabilité sociétale : leurs missions d'accompagnement des plus fragiles, leurs valeurs, celles de la République, de l'économie sociale et solidaire, leurs principes d'intervention, tout cela y concourt.



Pour certaines d'entre elles, au-delà de cet ADN, dans leur gestion quotidienne, leurs pratiques, nombre d'actions vont dans le sens d'une démarche responsable. Elles agissent en matière de santé et de qualité de vie au travail, tentent de maîtriser les consommations énergétiques, font participer les personnes qu'elles accompagnent dans la gouvernance de leur association ou encore, construisent des projets avec les acteurs de la société civile.

Ces exemples, parmi tant d'autres, constituent une approche responsable mais ils ne sont pas toujours formalisés comme tels et sont peu valorisés vis-à-vis de leurs différents interlocuteurs (personnes accompagnées, partenaires, pouvoirs publics, financeurs, etc.).

C'est pour cette raison que Nexem compte aujourd'hui parmi les partenaires Trophée RSE et performance durable car, en ouvrant sa 19^{ème} édition à l'ESS, il va contribuer à mettre en lumière et à encourager le dynamisme de ses acteurs en matière de responsabilité sociétale.

RSE DATANEWS



RSE DATANEWS informe en continu les professionnels de la RSE, du développement durable, de la gouvernance, de l'ISR, de la finance responsable et de l'ESG.

Sa rédaction indépendante traite l'actualité durable tout en proposant des bases de données et des outils d'analyse et de benchmark :

- Un moteur de recherche multicritères qui permet de retrouver facilement une information dans les archives, ainsi que les opérations de fléchage de la finance verte et labellisations ;
- Un analyseur de rapports extra financiers basé sur une bibliothèque de plus de 1500 rapports RSE, et développement durable, rapports intégrés et documents de référence.

En tant qu'adhérents du Club développement durable, vous bénéficiez de 15% de remise permanente sur toutes les formules d'abonnement à RSE DATANEWS.

En partenariat avec



Contact :

Emilie Damloup
Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables
Immeuble Le Jour - 200-216 rue Raymond Losserand
75014 Paris

edamloup@cs.experts-comptables.org
comite-rse@cs.experts-comptables.org

www.cdd.asso.fr
<http://www.experts-comptables.fr/>

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*
Conseil supérieur